



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Bilan de l'affectation post 3ème et post 2nde**

**Campagne AFFELNET Lycée**

**2022-2023**

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER**

**DRAIO**

**Montpellier**

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>I. Avant-propos.....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>II. Les admissions par formation d'origine.....</b>                        | <b>2</b>  |
| 1. Cartographie de l'académie de montpellier .....                            | 2         |
| 2. Les admissions post 3ème .....   | 3         |
| 3. Les admissions post 2nde générale et technologique .....                   | 8         |
| 4. Les admissions post 2nde professionnelle.....                              | 11        |
| 5. Les admissions post terminale CAP.....                                     | 12        |
| <b>III. Focus sur les demandes de passerelles.....</b>                        | <b>13</b> |
| 1. De la voie générale et technologique vers la voie professionnelle .....    | 13        |
| 2. De la voie professionnelle vers la voie générale et technologique .....    | 15        |
| <b>IV. Focus sur les demandes de retours en formation initiale.....</b>       | <b>16</b> |
| 1. Les demandes de RFI vers une 1ère générale.....                            | 16        |
| 2. Les demandes de RFI vers une 1ère technologique .....                      | 16        |
| 3. Les demandes de RFI vers une 1ère professionnelle.....                     | 16        |
| 4. Les demandes de RFI vers une 2nde générale et technologique .....          | 17        |
| 5. Les demandes de RFI vers une 2nde professionnelle .....                    | 17        |
| 6. Les demandes de RFI vers une 1ère année de CAP .....                       | 18        |
| <b>V. Les admissions en voie professionnelle par formation d'accueil.....</b> | <b>18</b> |
| 1. Les admissions en 1ère année de CAP .....                                  | 18        |
| 2. Les admissions en 2nde professionnelle.....                                | 23        |
| 3. Les admissions en 1ère professionnelle .....                               | 26        |
| <b>VI. Glossaire.....</b>   | <b>27</b> |

## I. AVANT-PROPOS

Le logiciel Affelnet effectue l'affectation des élèves issus des classes de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> en prenant en compte différents critères afin de réaliser un classement des candidatures selon un barème.

Les évaluations scolaires sont notamment prises en compte pour les admissions dans la voie professionnelle, la voie technologique ainsi que pour quelques parcours de la voie générale à capacités limitées (enseignements artistiques, langues rares...) afin d'en objectiver le recrutement. Les élèves sont ensuite affectés sur le vœu le mieux positionné qu'ils peuvent obtenir dans leur liste de préférences (jusqu'à 10 vœux possibles).

L'affectation est à différencier de la décision d'orientation prise par le chef d'établissement pour chacun des élèves et renseignée dans Affelnet. Les élèves bénéficient toujours d'une affectation en concordance avec la décision d'orientation qui a été retenue.

Il y a plusieurs sessions d'affectation :

- le tour principal à la fin du mois de juin (pour les niveaux 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>).
- les tours suivants de juillet et de septembre (uniquement pour le niveau post 3<sup>ème</sup>).

Les tours suivants permettent aux élèves qui n'ont pas obtenu d'admission de pouvoir candidater sur des places demeurées vacantes.

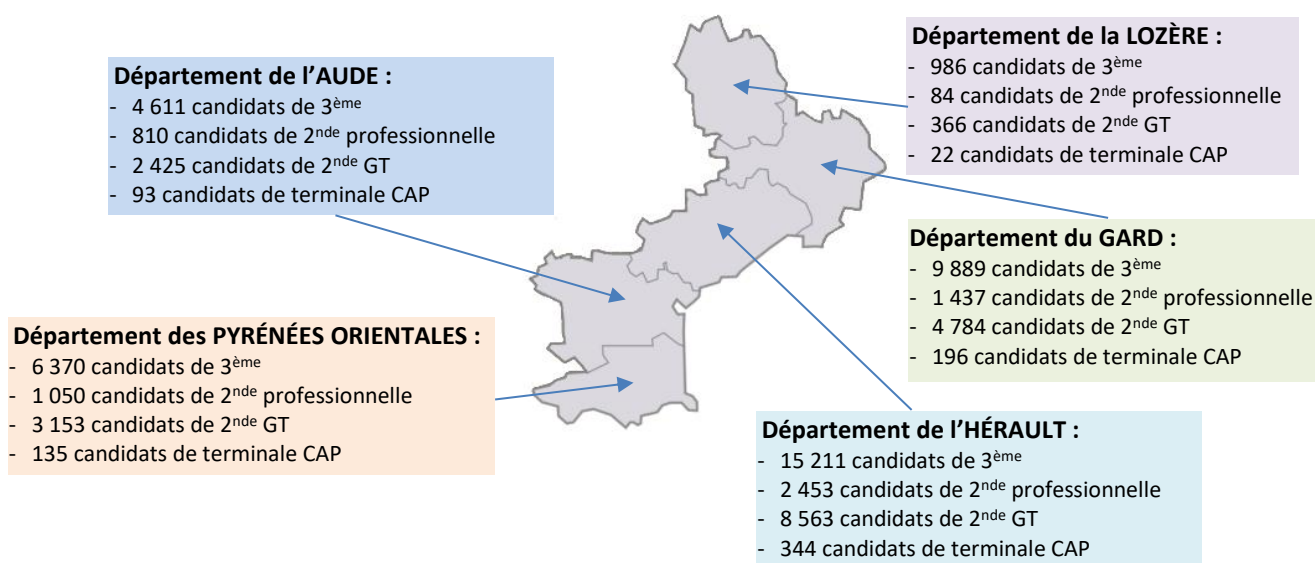
À l'aide du service en ligne d'affectation (SLA), les représentants légaux des élèves de 3<sup>ème</sup> scolarisés en établissements publics comme privés sous contrat avec l'éducation nationale, peuvent visualiser les offres de formation possibles dans toute la France et formuler leurs vœux.

**Nouveau** Les formations privées sous contrat avec l'éducation nationale post 3<sup>ème</sup> ont rejoint les offres de formations disponibles sur Affelnet pour la campagne d'affectation de 2023. Les familles ont donc pu émettre des vœux sur ces parcours et y obtenir une admission (auparavant lorsqu'un vœu vers un parcours privé était renseigné, il était recensé mais ne pouvait pas faire l'objet d'une affectation). Cela a représenté 5 445 vœux sur Affelnet sur des formations en 2<sup>nde</sup> générale et technologique, en CAP ou en 2<sup>nde</sup> professionnelle.

## II. LES ADMISSIONS PAR FORMATION D'ORIGINE

### 1. CARTOGRAPHIE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

La cartographie suivante permet de visualiser les effectifs d'élèves concernés par une candidature sur Affelnet lors de la campagne d'affectation de 2023. Elle met également en exergue les densités d'élèves qui sont très variables selon les territoires concernés.

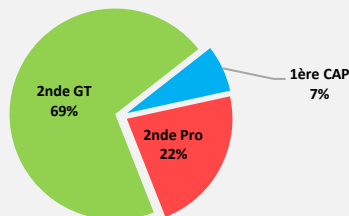


## 2. LES ADMISSIONS POST 3ÈME

### Candidatures et admissions post 3<sup>ème</sup> (tous profils confondus) au tour principal de juin

En 2023, 37 074 élèves de 3<sup>ème</sup> des établissements publics comme privés sous contrat, scolarisés dans l'académie de Montpellier, ont candidaté sur le tour principal de la procédure Affelnet, soit une hausse d'effectif de 3% par rapport à l'an dernier.

Répartition des élèves toutes 3<sup>èmes</sup> confondues admis au tour principal de juin



Le graphique ci-contre présente la répartition des élèves du palier d'orientation de 3<sup>ème</sup> (toutes spécialités confondues) qui ont été affectés au lycée sur le tour principal du juin.

- 69% d'entre eux ont été admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique
- 22% ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle
- 7% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP

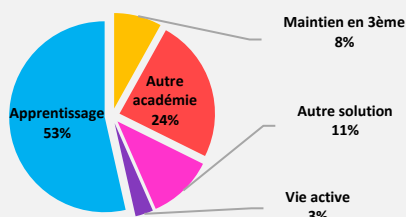
De fait, 98% des élèves de 3<sup>ème</sup> toutes spécialités confondues ont été admis sur le tour principal de juin.

### Les vœux de recensement

Les vœux de recensement correspondent aux premiers vœux renseignés par les familles qui concernent des projets post 3<sup>ème</sup> sur lesquels Affelnet ne peut prononcer d'affectation.

Cette année on comptabilise 4 079 vœux de recensement dont les différents projets sont détaillés ci-après.

Répartition post 3<sup>ème</sup> des vœux de recensement



La majorité des vœux de recensement, à hauteur de 53%, concernent des formations en apprentissage.

Suivent ensuite les demandes de scolarisation en dehors de l'académie de Montpellier (24%) des élèves changeant de domicile.

Plus marginalement on observe également :

- 8% de maintien en 3<sup>ème</sup>
- 3% d'insertion dans la vie active
- 11% sont déclarés « autre solution »

### Focus sur les admissions par profil de 3<sup>ème</sup>

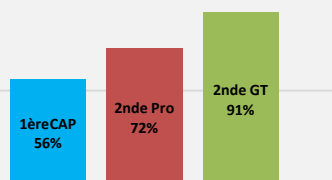
#### L'affectation des élèves de 3<sup>ème</sup> générale

Les élèves de 3<sup>ème</sup> générale représentent un effectif de 29 707 candidats au tour principal de juin.

Ci-contre nous observons la répartition de ces élèves de 3<sup>ème</sup> générale sur les différentes voies d'orientation :

- 76% d'entre eux ont été admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique.
- 21% ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle.
- 3% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

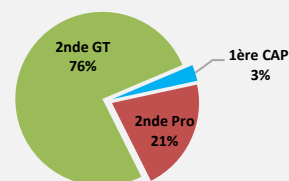
% d'élèves de 3<sup>ème</sup> générale admis sur voeu 1 en juin selon la voie d'orientation



Le diagramme ci-contre met en exergue les proportions d'élèves de 3<sup>ème</sup> générale admis sur leur premier vœu au tour principal de juin selon le parcours de formation dans lequel ils ont été affectés.

- 56% des admis en CAP de 3<sup>ème</sup> générale l'ont été sur leur premier vœu.
- 72% d'entre eux admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle l'ont été sur le vœu 1.
- 91% des admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique le sont sur le rang 1.

Répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> générale admis au tour principal de juin

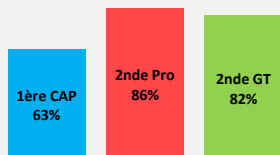


Les élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers représentent un effectif de 1 333 candidats au tour principal de juin.

Le graphique ci-contre présente la répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers qui ont été affectés sur les différentes voies d'orientation :

- 4% d'entre eux ont été admis en 2<sup>nde</sup> GT.
- 68% ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle.
- 28% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

% d'élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers admis sur vœu 1 en juin selon la voie d'orientation

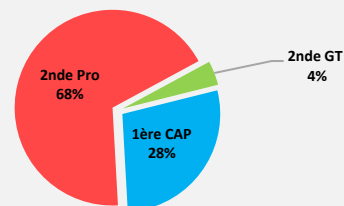


Le diagramme ci-contre présente les proportions d'élèves admis sur leur premier vœu au sein de la population des élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers affectés au tour principal de juin.

- 63% des élèves de prépa-métiers admis en CAP l'ont été sur le vœu 1.
- 86% de ceux admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle l'ont été sur le rang 1.
- 82% des admis en 2<sup>nde</sup> GT ont été affectés sur leur premier vœu.

Notons que les élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers bénéficient d'une admission sur la voie professionnelle plus favorable que les élèves de 3<sup>ème</sup> générale (écart positif de 14 points concernant l'admission sur premier vœu de 2<sup>nde</sup> professionnelle et 7 points concernant le CAP).

Répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers admis au tour principal de juin

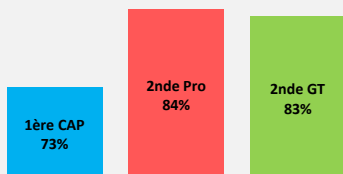


Les élèves de 3<sup>ème</sup> scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) représentent un effectif de 810 candidats au tour principal de juin.

Le graphique ci-contre présente la répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA qui ont été affectés sur les différentes voies d'orientation :

- Très marginalement 6 élèves de SEGPA ont été admis en 2<sup>nde</sup> GT.
- 10% des élèves ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle.
- 90% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

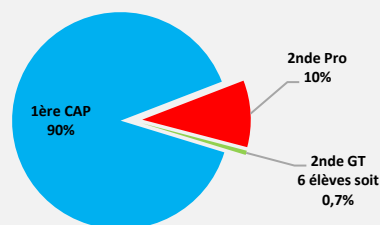
% d'élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA admis sur vœu 1 en juin selon la voie d'orientation



Le diagramme ci-contre présente les proportions d'élèves admis sur leur premier vœu au sein de la population des élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA affectés au tour principal de juin.

- 73% des 3<sup>èmes</sup> SEGPA admis en CAP l'ont été sur le vœu 1.
- 84% de ceux admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle l'ont été sur le rang 1.
- 83% des 3<sup>èmes</sup> SEGPA admis en 2<sup>nde</sup> GT ont été affectés sur leur premier vœu.

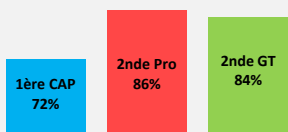
Répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA admis au tour principal de juin



Les élèves de 3<sup>ème</sup> agricole représentent un effectif de 549 candidats au tour principal de juin. Le graphique ci-contre présente la répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> agricole qui ont été affectés au lycée (formations relevant de leur ministère de tutelle ou celles de l'éducation nationale) :

- 6% d'entre eux ont été admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique.
- 64% des élèves de 3<sup>ème</sup> agricole ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle.
- 30% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

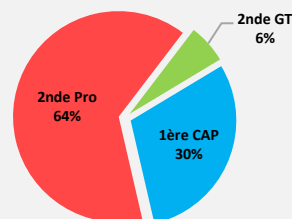
% d'élèves de 3<sup>ème</sup> agricole admis sur vœu 1 en juin selon la voie d'orientation



Le diagramme ci-contre présente les proportions d'élèves de 3<sup>ème</sup> agricole admis au lycée qui ont été affectés sur leur premier vœu au tour principal de juin.

- 72% des élèves de 3<sup>ème</sup> agricole admis en CAP l'ont été sur vœu 1.
- 86% de ceux admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle l'ont été sur leur vœu 1.
- 84% des admis en 2<sup>nde</sup> GT l'ont été sur leur premier vœu.

Répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> agricole admis au tour principal de juin

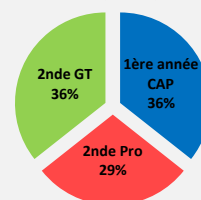


## L'affectation des élèves de 3<sup>ème</sup> UPE2A

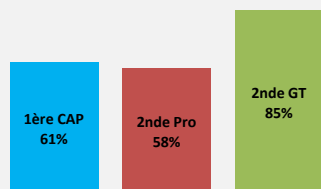
Les élèves de 3<sup>ème</sup> Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arriva représentent un effectif de 248 candidats au tour principal de juin. Ci-contre nous observons la répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> scolarisés UPE2A qui ont été affectés au lycée sur différentes voies d'orientation

- 36% d'entre eux ont été admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique.
- 36% ont été affectés en 2<sup>nde</sup> professionnelle.
- 29% ont été admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

Répartition des élèves de 3<sup>ème</sup> UPE2A admis au tour principal de Juin



% d'élèves de 3<sup>ème</sup> UPE2A admis sur vœu 1 en juin selon la voie d'orientation



Le diagramme ci-contre présente les proportions d'élèves de 3<sup>ème</sup> UPE2A admis au lycée qui ont été affectés sur leur premier vœu au tour principal de juin.

- 61% des élèves de 3<sup>ème</sup> UPE2A admis en CAP l'ont été sur le vœu 1.
- 58% de ceux admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle ont été affectés sur leur premier vœu.
- 85% de ceux admis en 2<sup>nde</sup> générale et technologique l'ont été sur le vœu de rang 1.

## Les tours suivants de juillet et de septembre

### Tour suivant de juillet

En 2023, 1 086 élèves de 3<sup>ème</sup> non affectés sur le tour principal de juin ont candidaté sur Affelnet lors du tour suivant de juillet.

Parmi ces élèves non affectés en juin, 14% ont renseigné des vœux d'apprentissage (qui constituent des vœux de recensement sur lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation) et les autres (932 candidats) ont candidaté sur des formations professionnelles sous statut scolaire.

42% des élèves non affectés, candidats à une formation professionnelle sous statut scolaire ont bénéficié d'une admission en juillet. Cette proportion est en baisse par rapport à la campagne d'affectation de 2022 (-18 points) où les élèves non affectés étaient moins nombreux à participer.

### Tour suivant de septembre

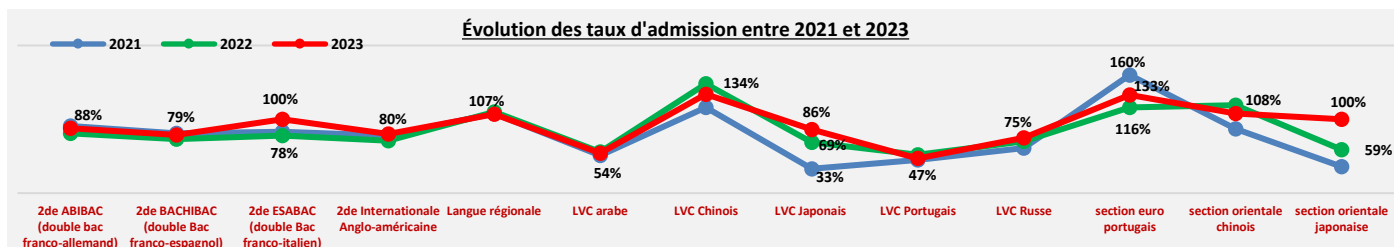
Cette année, 827 élèves non affectés sur le tour principal et le tour suivant de juillet ont candidaté sur Affelnet lors du tour suivant de septembre.

Parmi ces élèves non affectés en juillet, 3% ont renseigné des vœux d'apprentissage et les autres ont candidaté vers des formations professionnelles sous statut scolaire (soit 325 candidats post 3<sup>ème</sup>).

47% des élèves non affectés ont obtenu une affectation, proportion en légère baisse par rapport aux résultats d'admissions observés l'an dernier après le tour de septembre (-3 points).

## Focus sur les admissions en 2<sup>ndes</sup> générale et technologique à capacité limitée

Les classes de 2<sup>nde</sup> générale et technologique linguistique recrutant sur des dispositions particulières et sur le dossier scolaire des élèves présentent des taux d'admission variables selon les parcours qui sont détaillés ci-après :



Ci-dessus, le graphique met en exergue des taux d'admission en forte hausse cette année encore pour les 2<sup>ndes</sup> générales et technologiques avec LVC japonais (+ 17 points par rapport à la campagne 2022) ainsi qu'en sections orientales japonaises (+ 41 points, très forte évolution) et en 2<sup>nde</sup> ESABAC (+ 22 points).

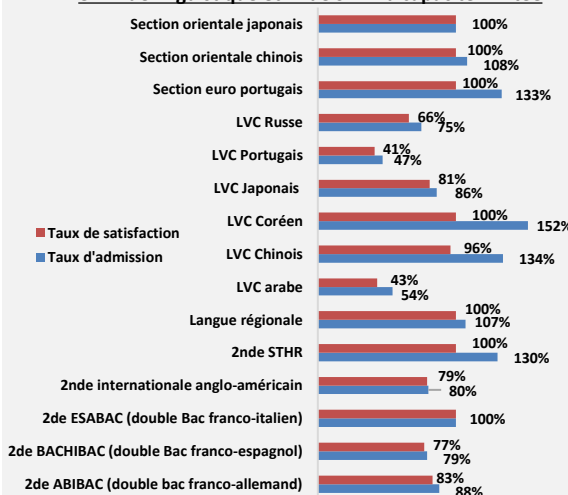
Ainsi, dans ces parcours davantage d'élèves ont pu être satisfaits par rapport à la campagne d'affectation de 2022. On constate également que le parcours en section européenne de portugais qui avait fait l'objet d'une baisse importante de son taux d'admission l'an dernier, présente en 2023, une évolution positive importante (+ 17 points).

NB1 : certains taux d'admission dépassent 100% puisque des élèves sont admis sur un autre vœu que celui de rang 1.

NB2 : les sections européennes d'anglais et d'espagnol n'étant pas gérées par Affelnet, la pression sur ces parcours ne peut être mesurée.

### Analyse des taux d'admission et de satisfaction en 2<sup>de</sup> linguistique et 2<sup>de</sup> STHR à capacité limitée

Taux d'admission : rapport admis tous vœux / candidats vœu 1 x 100  
Taux de satisfaction du vœu 1 : rapport admis vœu 1 / candidats vœu 1 x 100



### Taux d'admission les plus élevés

Ils se situent sur les 2<sup>ndes</sup> GT linguistiques suivantes :

- Section européenne portugais (133%)
- LVC coréen (152%), chinois (134%) et japonais (86%)
- 2<sup>de</sup> spécifique Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration (130%)
- 2<sup>de</sup> menant au double baccalauréat ESABAC (franco-italien)
- 2<sup>de</sup> menant au baccalauréat français international (BFI) anglo-américain (80%)
- Section orientale japonais (100%) et chinois (108%)

Certains taux d'admission sont supérieurs à 100%, ce qui signifie que les élèves n'avaient pas demandé ces parcours en premier vœu et qu'ils ont été admis sur un autre rang à défaut d'avoir obtenu le vœu mieux placé.

### Taux d'admission les plus faibles

Ils s'observent sur les parcours en troisième langue vivante portugais (47%) et arabe (54%) pour lesquels il y a une forte demande des élèves en comparaison du nombre de places offertes.

### Taux de satisfaction du vœu 1

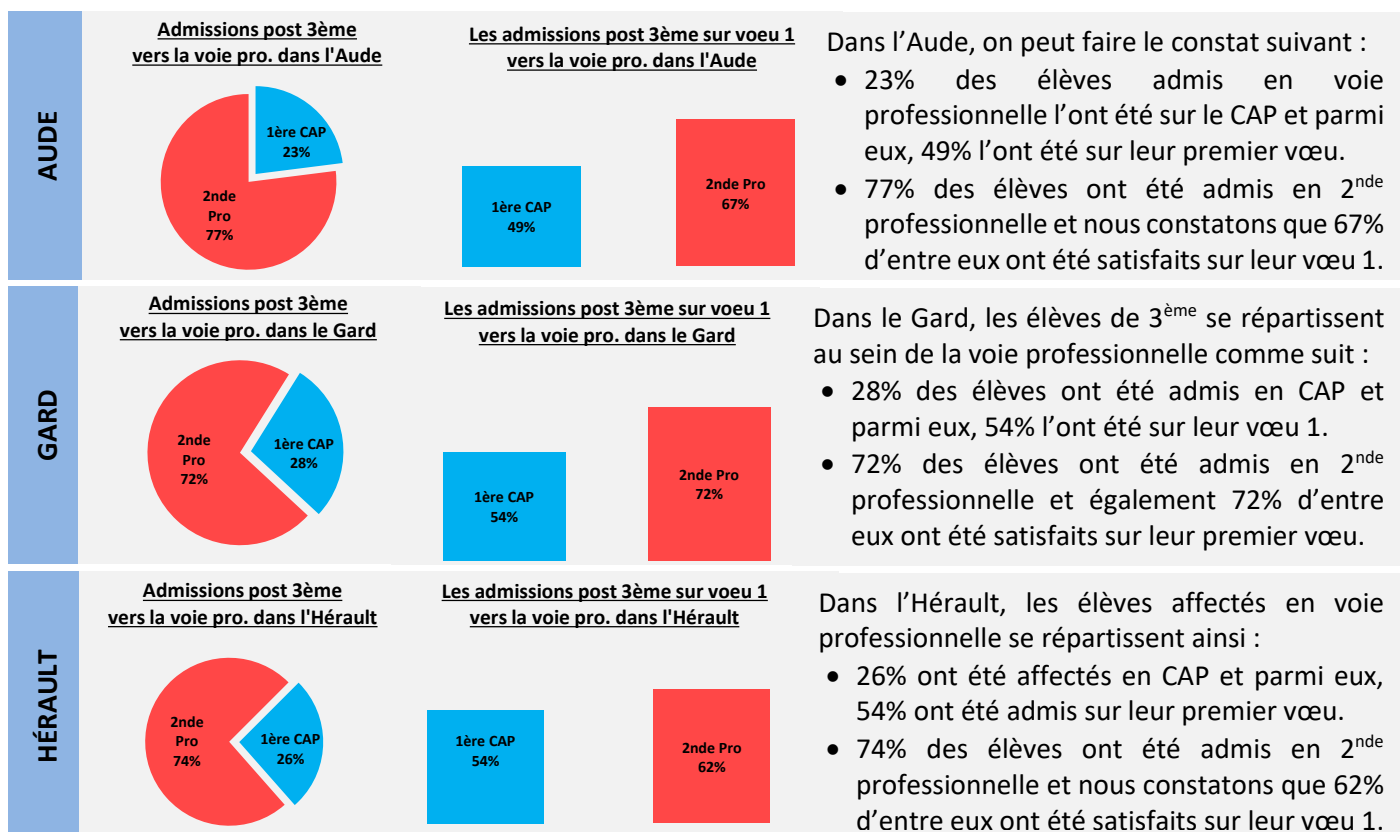
Le taux de satisfaction est pour la plupart des parcours relativement élevé et se situe entre 77% (pour le parcours en BACHIBAC) et 100%, ce qui signifie qu'un maximum d'élèves ont été admis sur leur premier vœu.

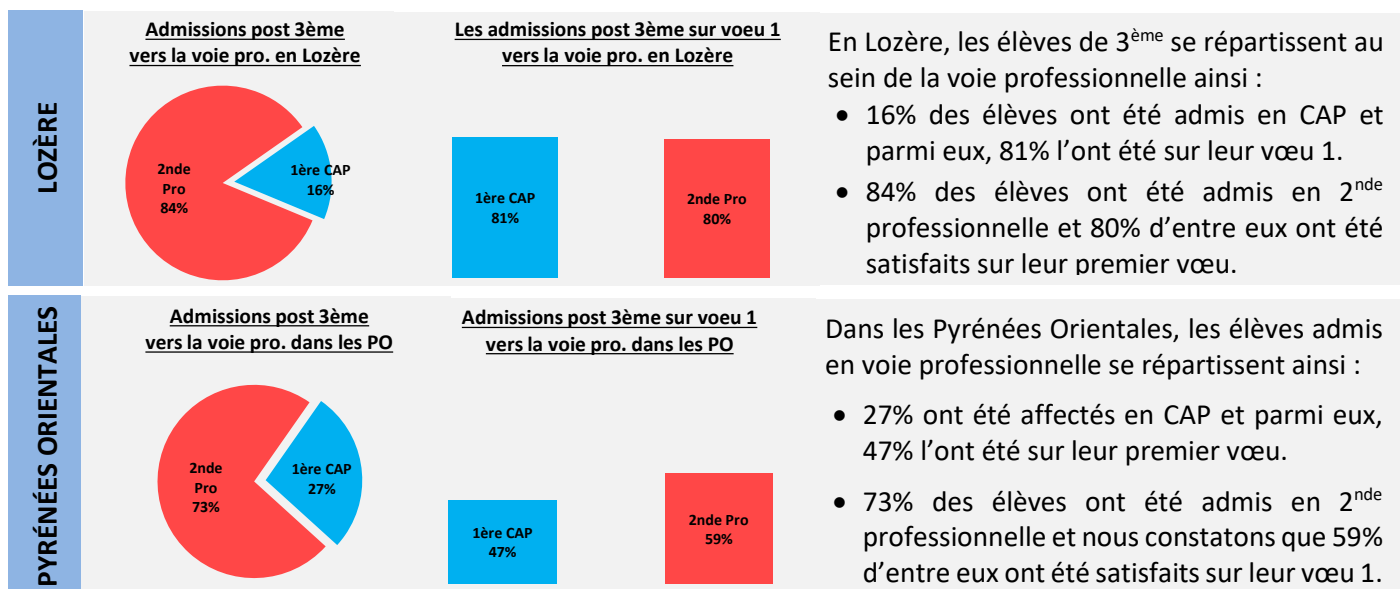
Cependant, trois parcours de 2<sup>de</sup> GT avec une 3<sup>ème</sup> langue vivante présentent des taux de satisfaction relativement bas. Il s'agit des LVC russe (66%), portugais (41%) et arabe (43%).

Cela signifie que beaucoup d'élèves admis sur ces parcours ne les avaient pas demandés en premier vœu et qu'ils ont été affectés sur un autre rang.

### Analyse territoriale des admissions en voie professionnelle post 3<sup>ème</sup>

Les données observées ci-dessous correspondent aux admissions des élèves de 3<sup>ème</sup> ayant candidaté au tour principal de juin vers la voie professionnelle. Les différents graphiques présentent la répartition de ces élèves sur la 1<sup>ère</sup> année de CAP ou la 2<sup>de</sup> professionnelle, selon les territoires de l'académie de Montpellier.





### Analyse comparative des pourcentages d'admis en CAP et 2<sup>nde</sup> professionnelle :

Le département de la Lozère présente des pourcentages d'admis très singuliers avec seulement 16% d'admis en CAP et plus de 84% d'admis en 2<sup>nde</sup> professionnelle. Cependant les tout petits effectifs (276 élèves au total) ne permettent pas de faire une interprétation statistique comparative.

Concernant les autres territoires, notons que les pourcentages d'admis en CAP sont très homogènes dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées Orientales puisqu'ils se situent entre 26% et 28% et dans l'Aude ce pourcentage d'admis est plus faible (23%).

On observe davantage de disparités concernant les admissions en 2<sup>nde</sup> professionnelle. Les départements du Gard (72% d'admis de la voie professionnelle en 2<sup>nde</sup> professionnelle), des Pyrénées Orientales (73% d'admis) et de l'Hérault (74%) présentent des pourcentages d'admission très proches alors que l'Aude présente un taux d'admission légèrement plus élevé (77%).

### Analyse comparative des satisfactions sur premier vœu :

La satisfaction des élèves sur leur premier vœu est nettement plus favorable en 2<sup>nde</sup> professionnelle qu'en CAP dans tous les territoires mis à part en Lozère.

Les admissions sur premier vœu en CAP sont très proches dans les Pyrénées Orientales (47% d'admis sur vœu 1) et dans l'Aude (49%) et ils sont aussi les plus faibles de notre académie.

On observe des taux d'admission identiques en CAP dans les départements du Gard et de l'Hérault (54% d'admis sur vœu 1) qui sont nettement plus élevés.

Concernant la 2<sup>nde</sup> professionnelle, c'est également dans les Pyrénées Orientales que l'on observe le pourcentage d'admis sur premier vœu le plus faible (59%) alors que le Gard est le département où la satisfaction des élèves est la plus élevée (en faisant bien sûr abstraction de la Lozère) avec ses 72% d'élèves admis sur vœu 1.

En Lozère les pourcentages d'élèves admis sur vœu 1 sont particulièrement élevés par rapport aux autres territoires, 81% d'élèves satisfaits sur vœu 1 en CAP et 80% pour la 2<sup>nde</sup> Professionnelle.

### **Les demandes de dérogation au lycée de secteur en 2<sup>nde</sup> générale et technologique**

#### • **Dérogations au lycée de secteur :**

En 2023, sur les 21 386 élèves de 3<sup>ème</sup> de l'académie de Montpellier ayant fait un vœu de 2<sup>nde</sup> générale et technologique, 5% ont émis un premier vœu vers un établissement en dehors de leur lycée de secteur en vertu des critères dérogatoires posés par la loi Darcos.

Il apparait que 84% des candidatures dérogatoires ont été satisfaites.

74% de ces demandes dérogatoires satisfaites l'ont été sur le premier vœu des élèves.

#### • **Les exceptions au lycée de secteur**

Cette année, 15% des élèves ont fait des vœux sur des parcours de 2<sup>nde</sup> générale et technologique qui constituent des exceptions au lycée de secteur et pour lesquels il y a des modalités d'étude des dossiers en commission dans les



établissements (étude des résultats scolaires, évaluation du niveau de l'élève dans une discipline particulière, lettre de motivation...) ou un classement sur les notes via Affelnet.

Il s'agit notamment des classes de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique menant à un double baccalauréat (ABIBAC, ESABAC, BACHIBAC), à un baccalauréat français international (BFI), les parcours avec une 3<sup>ème</sup> langue vivante ou une section européenne rare ou orientale, un enseignement agricole spécifique ou encore les options sportives et artistiques...

86% des candidatures qui font exception au lycée de secteur ont été satisfaites et 80% d'entre-elles ont donné lieu à une affectation sur le vœu 1.

#### • Les vœux en établissements privés sous contrat

Cette année les familles avaient la possibilité d'émettre des vœux sur des formations en établissements privés sous contrat avec l'éducation nationale via le service en ligne d'affectation.

Nous constatons que 9% des élèves de 3<sup>ème</sup> (issus de collèges publics et privés sous contrat) ont candidaté sur un premier vœu de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique proposé dans le lycée privé de leur choix et 5% d'entre eux ont effectué un vœu 1 vers une formation professionnelle privée (CAP et baccalauréat professionnel confondus).

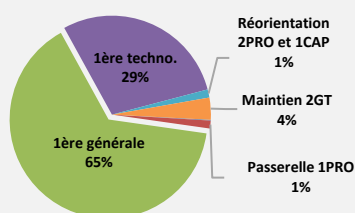
Notons que 96% des élèves candidats à un premier vœu en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique dans un établissement privé sous contrat ont été admis et l'on observe une admission à 83,5% pour les formations professionnelles.

### 3. LES ADMISSIONS POST 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

#### Les candidatures et les admissions post 2nde générale et technologique au tour principal

En 2023, 19 296 élèves de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique des établissements publics comme privés sous contrat, scolarisés dans l'académie de Montpellier, ont candidaté sur le tour principal de la procédure Affelnet, soit une baisse d'effectif de près de 4% par rapport à l'an dernier.

Répartition des élèves toutes 2GT confondues admis au tour principal de Juin

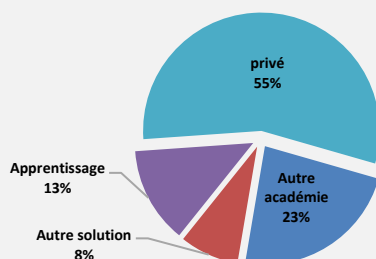


Le graphique ci-contre présente la répartition des élèves de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique admis au tour principal du juin.

- 65% d'élèves ont été admis en 1<sup>ère</sup> générale.
- 29% ont été affectés en 1<sup>ère</sup> technologique.
- 1% des élèves se sont réorientés en 1<sup>ère</sup> CAP ou en 2<sup>nd</sup>e professionnelle.
- 4% des élèves ont été maintenus en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique.

#### Les vœux de recensement

Répartition post 2nde GT des vœux de recensement



La majorité des vœux de recensement, à hauteur de 55%, concerne des demandes de formations vers des établissements privés sous contrat (pour rappel les affectations sur des formations privées ne sont possibles que pour le niveau post 3<sup>ème</sup>).

Suivent ensuite les demandes de scolarisation en dehors de l'académie de Montpellier (23%).

On observe également 13% de vœux d'apprentissages et 8% d'élèves apparaissant comme ayant une « autre solution ».

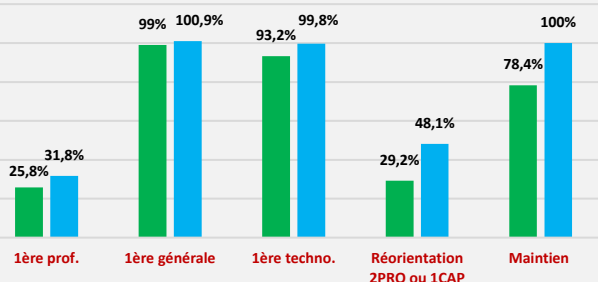
NB1 : 1 élève renseigné en vie active mais le petit effectif ne permet pas de le rendre visible sur le graphique ci-dessus.

NB2 : les maintiens post 2<sup>nd</sup>e GT n'étant pas traités comme des vœux de recensement sur le niveau post 2<sup>nd</sup>e, ces derniers sont répertoriés ci-dessous.

## Les admissions sur vœu N°1 ou vœu d'un autre rang

### % d'élèves de 2<sup>nde</sup> GT admis sur vœu 1 ou autre rang au tour principal de juin

■ % élèves admis sur vœu 1  
■ % élèves admis tous rangs de vœux



Ci-contre, on observe les admissions des élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique candidats au tour principal de juin selon le rang du vœu obtenu (vœu 1 ou autre vœu).

- 1<sup>ère</sup> générale :**  
 99% des élèves de 2<sup>nde</sup> GT admis en 1<sup>ère</sup> générale l'ont été sur leur premier vœu (+ 0.5 point par rapport à la campagne d'affectation de l'an dernier). Notons que les élèves admis tout type de vœu représentent 100,9% (le taux dépasse 100% car les autres voies étant à capacité limitée, des élèves non satisfaits sur leur premier vœu ont été affectés sur un autre rang en 1<sup>ère</sup> générale).

- 1<sup>ère</sup> technologique :**

93,2% des élèves admis en 1<sup>ère</sup> technologique l'ont été sur leur premier vœu. Le pourcentage est légèrement plus élevé que lors de la campagne 2022 (de 1,2 point). Si l'on considère les admissions en 1<sup>ère</sup> technologique tous rangs de vœux confondus, elles s'élèvent à 99,8% (hausse de 1,3 point par rapport à l'an dernier).

- 1<sup>ère</sup> professionnelle :**

Les élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique candidats à une passerelle vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle ont été 25,8% à obtenir satisfaction sur leur vœu 1. Si l'on considère leurs autres vœux, on constate qu'ils sont 31,8% à avoir obtenu satisfaction sur le tour principal (NB les passerelles font l'objet d'une analyse détaillée en page 15).

- Réorientation en 2<sup>nde</sup> professionnelle ou 1<sup>ère</sup> année de CAP :**

Les élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique ayant émis des candidatures vers une réorientation en 1<sup>ère</sup> année de CAP ou une 2<sup>nde</sup> professionnelle sont 29,2% à obtenir satisfaction sur leur premier vœu et 48,1% à obtenir une affectation sur un vœu d'un autre rang.

- Maintien en 2<sup>nde</sup> générale et technologique :**

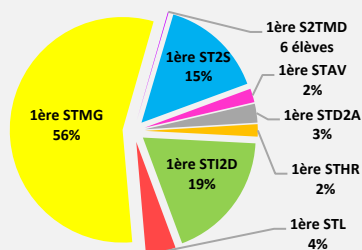
Parmi les demandes de maintien en 2<sup>nde</sup> GT, on constate que 78,4% des élèves l'avaient demandé en vœu 1, les autres élèves ont été admis par défaut sur un autre vœu faute d'avoir obtenu un premier vœu sélectif (voie professionnelle ou technologique).

## Répartition des élèves admis dans les différentes spécialités de 1<sup>ères</sup> technologique

En 2023, 5 339 élèves ont été affectés en 1<sup>ère</sup> technologique.

L'analyse suivante est réalisée sur les effectifs de 2<sup>nde</sup> générale et technologique du tour principal et comptabilise les élèves issus d'établissements publics et privés (hors académie compris) admis en 1<sup>ère</sup> technologique dans un établissement public.

### Répartition en % et par spécialité des élèves de 2<sup>nde</sup> GT admis en 1<sup>ère</sup> technologique



- STMG :**

La 1<sup>ère</sup> STMG rassemble la majorité des élèves admis dans la voie technologique soit 56% d'élèves affectés. Comparativement à 2022, on constate une légère baisse (de l'ordre de 1 point).

- STI2D et ST2S :**

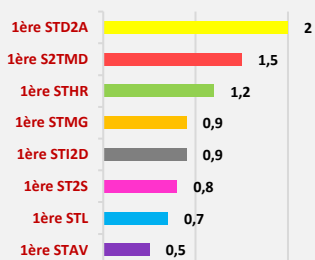
Les 1<sup>ères</sup> STI2D et ST2S sont celles qui regroupent les effectifs d'élèves les plus importants après la 1<sup>ère</sup> STMG. Notons 19% d'élèves admis en STI2D (baisse de 1 point par rapport à l'an dernier) et 15% d'admis en ST2S (inversement, hausse de 1 point par rapport à 2022).

- STAV, STD2A, STHR et STL :**

Ces spécialités technologiques rassemblent chacune au maximum 4% des élèves (notamment la 1<sup>ère</sup> STL). Ces proportions sont semblables à celles de 2022 mis à part la 1<sup>ère</sup> STL qui est en baisse de 1 point.

- S2TMD :** Cette série a admis cette année 6 élèves en 1<sup>ère</sup> (sachant que la majorité des élèves sont affectés sur le niveau 2<sup>nde</sup> technologique après sélection du conservatoire de Montpellier).

### Indices d'attractivité par spécialité de 1ère techno.



Ci-contre, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de 1<sup>ère</sup> technologique. Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier d'une admission.

- **STD2A** : l'indice d'attractivité est très élevé, de l'ordre de 2, traduisant un attrait pour cette série qui est bien supérieur au nombre de places offertes.

- **S2TMD** :

Son indice d'attractivité est à relativiser car les élèves doivent pour être admis (en sus de la qualité de leur dossier scolaire) avoir réussi les tests de sélection du conservatoire de Montpellier.

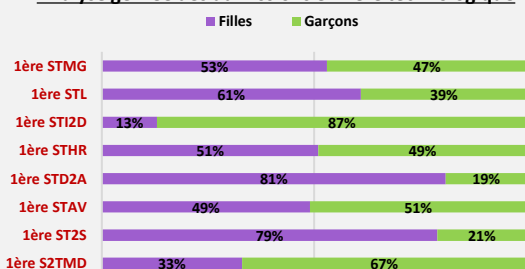
- **STHR** : cette série présente un indice d'attractivité de 1,2 donc les candidats n'ont pas tous été satisfaits.

- **STMG, STI2D, ST2S, STL, ST2S, STAV** :

Ces séries présentent des indices d'attractivité inférieur à 1, les élèves ont donc bénéficié d'une admission très favorable. La 1<sup>ère</sup> STAV est la spécialité la moins demandée par les élèves scolarisés dans un établissement de l'éducation nationale (indice d'attractivité de 0,5). Notons que les élèves déjà scolarisés en lycée agricole ne candidatent pas sur Affelnet.

### Analyse genrée des élèves admis en 1<sup>ère</sup> technologique

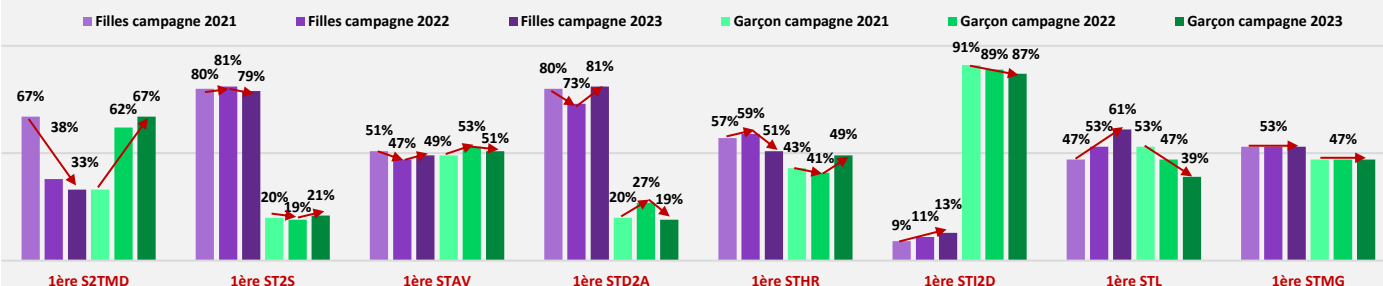
#### Analyse genrée des admissions en 1<sup>ère</sup> technologique



Nous observons ci-contre la répartition des filles et des garçons de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique admis sur les différentes 1<sup>ères</sup> technologiques.

- **Les séries les plus mixtes** : STMG, STL, STHR et STAV
- **Les séries les plus féminines** : les filles sont très majoritaires en STD2A (81%) et en 1<sup>ère</sup> ST2S (79%)
- **Les séries les plus masculines** : en STI2D les garçons représentent la majorité des élèves admis (87%)

#### Analyse genrée en 1<sup>ère</sup> technologique selon les séries et les campagnes d'affectation (entre 2021 et 2023)



Le graphique précédent met en lumière l'évolution de la répartition des filles et des garçons sur les différentes séries de 1<sup>ère</sup> technologique entre les campagnes d'affectation de 2021 et de 2023.

- **1<sup>ère</sup> STMG** : la répartition genrée des élèves est très stable depuis 2021 avec 53% de filles pour 47% de garçons.
- **1<sup>ère</sup> STHR** : le recul conséquent du pourcentage de filles en 2023 (8 points) va dans le sens d'une meilleure mixité.
- **1<sup>ère</sup> ST2S** : les filles demeurent très majoritaires dans cette spécialité et dans des proportions relativement stables même si on observe une baisse légère de 2% lors de la campagne de 2023.
- **1<sup>ère</sup> STD2A** : les filles y sont également très majoritaires avec une hausse conséquente de 8 points cette année (on retrouve les proportions qui s'observaient en 2021).
- **1<sup>ère</sup> STI2D** : les garçons sont toujours très majoritaires en STI2D. Toutefois, le ratio des filles y est en progression. L'évolution est faible mais constante ces 3 dernières années (hausse de 2 points encore cette année).
- **1<sup>ère</sup> STL** : la population féminine continue de progresser de façon conséquente et atteint les 61% cette année (hausse de 8 points) et inversement la proportion des garçons est en recul.
- **1<sup>ère</sup> STAV** : la population des garçon admis est en légère baisse en 2023 (de l'ordre de 2 points).

## 4. LES ADMISSIONS POST 2NDE PROFESSIONNELLE

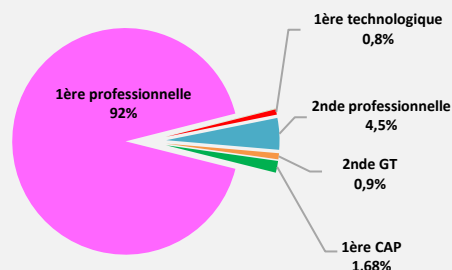
### Les candidatures et les admissions post 2nde professionnelle au tour principal

Cette année 5 540 élèves de 2nde professionnelle ont candidaté sur au moins un vœu lors du tour principal de la procédure Affelnet.

Ci-contre, nous observons la répartition des 4 955 élèves qui ont été admis post 2<sup>nde</sup> professionnelle :

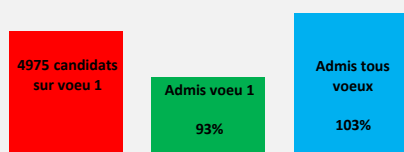
- 92% des élèves sont affectés en 1<sup>ère</sup> professionnelle.
- 4,5% se sont réorientés vers une spécialité de 2<sup>nde</sup> professionnelle différente (pourcentage en baisse de 2 points par rapport à la campagne de 2022) et 1,68% vers une 1<sup>ère</sup> année de CAP.
- 0,9% des élèves se sont réorientés vers la 2<sup>nde</sup> GT.
- 0,8% sont affectés sur passerelle vers la 1<sup>ère</sup> technologique.
- Très marginalement, 2 élèves ont bénéficié d'une passerelle vers la 1<sup>ère</sup> générale (% proche de 0 non observable sur le graphique ci-contre).

Répartition des admissions post 2nde professionnelle



Dans le graphique ci-dessous, nous considérons les élèves de 2nde professionnelle de notre académie, hors vœux de recensement (formations en apprentissage ou en lycées privés de l'éducation nationale pour lesquelles aucune affectation ne peut être prononcée par Affelnet) et ayant demandé une poursuite d'études en 1<sup>ère</sup> professionnelle. L'effectif de ces élèves candidats s'élève à 4 975.

Candidatures et admissions des élèves de 2nde PRO requérant une poursuite d'étude en 1ère PRO



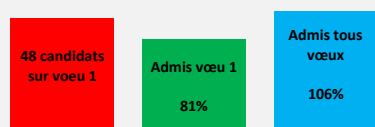
Parmi les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle demandant une poursuite d'études en 1<sup>ère</sup> professionnelle, 93% sont admis sur leur premier vœu (+ 1 point par rapport à 2022).

Le taux d'admission tous rangs de vœux dépasse 100% car des élèves issus d'une 2<sup>nde</sup> professionnelle ont formulé un premier vœu sur une autre voie d'orientation mais, ils n'ont pas tous pu être satisfaits.

### Focus sur les réorientations de la 2nde professionnelle vers la 2nde générale et technologique

Un certain nombre d'élèves changent d'orientation après une première année au lycée professionnel et lorsqu'ils ont obtenu une décision d'orientation favorable pour la 2nde générale et technologique, ils sont autorisés à candidater dans Affelnet. Cela constitue un changement de voie d'orientation.

Candidatures et admissions des élèves de 2nde PRO requérant une réorientation vers la 2nde GT



Cette année, nous comptabilisons 48 candidats de 2<sup>nde</sup> professionnelle autorisés à demander une réorientation vers la 2<sup>nde</sup> générale et technologique (pour mémoire, ils étaient 51 élèves à effectuer cette même démarche en 2022).

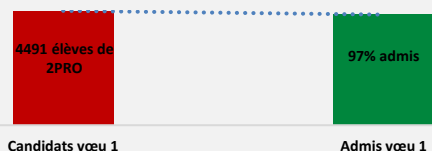
Notons que 81% de ces candidats ont été admis sur leur premier vœu.

### Mobilité des élèves de 2nde professionnelle en famille de métier ou hors famille de métiers

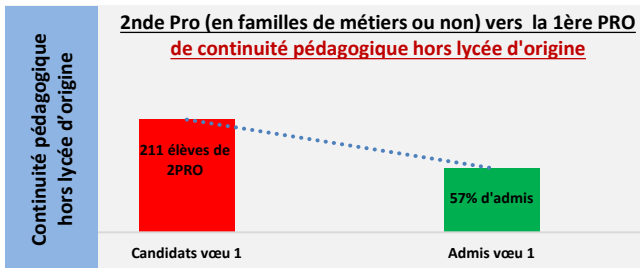
Nous considérons ici les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle (hormis ceux arrivant d'une autre académie) scolarisés en établissement public ou privé sous contrat et ayant été admis en 1<sup>ère</sup> professionnelle sur leur premier vœu. Les parcours de poursuite d'étude sont distingués selon la structuration en famille de métiers ou non de la 2<sup>nde</sup> professionnelle suivie.

Continuité pédagogique en lycée d'origine

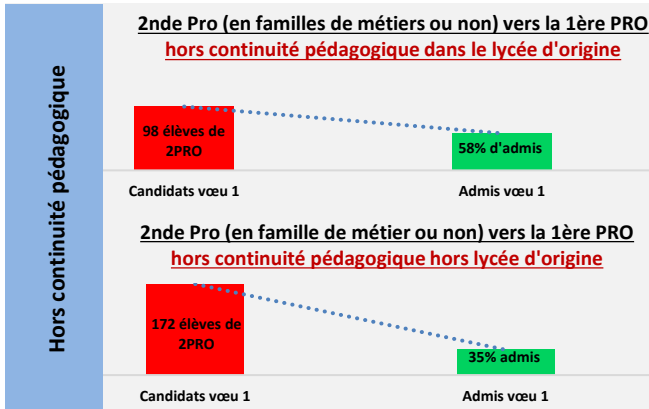
2nde PRO (en famille de métier ou non) vers la 1ère PRO de continuité pédagogique dans le lycée d'origine



Ci-contre nous constatons que 97% des élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle (en famille de métiers ou non) ont été admis sur leur vœu 1 dans une 1<sup>ère</sup> professionnelle qui constitue la poursuite d'étude de la formation commencée et ce, dans leur lycée d'origine.



Sont mis en exergue ici, les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle ayant candidaté vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle correspondant à la continuité de leur parcours de formation mais qui ont demandé un autre établissement que leur lycée d'origine. Nous constatons que 57% d'entre eux ont été admis sur leur vœu 1.



Ci-contre, nous considérons les élèves qui ont candidaté en premier vœu vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle correspondant à un changement de parcours (par rapport à la formation suivie en 2<sup>nde</sup> professionnelle) dans leur lycée d'origine et 58% d'entre eux ont été satisfaits sur leur vœu 1.

Ce 2<sup>ème</sup> graphique met en lumière les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle qui ont candidaté en premier vœu vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle correspondant à un changement de parcours, en dehors de leur lycée d'origine. Notons qu'ils ne sont que 35% à avoir été admis sur leur vœu 1.

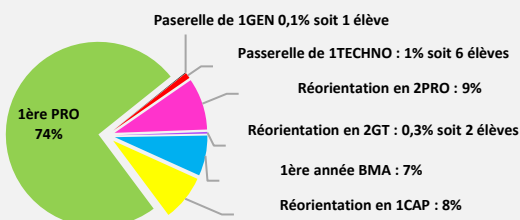
## 5. LES ADMISSIONS POST TERMINALE CAP

### Les candidatures et les admissions post CAP au tour principal de juin

Cette année 681 élèves de terminale CAP des établissements publics comme privés de notre académie ont effectué au moins un vœu sur le tour principal de la procédure Affelnet, pour une formation sous statut scolaire. On comptabilise également 97 candidatures vers des vœux de recensement pour lesquels il n'est pas possible de prononcer une affectation (souhaits d'apprentissage, de poursuites d'études en lycée privé...).

Ci-dessous on observe les formations pour lesquelles les élèves de terminale CAP se sont portés candidats :

#### Candidatures en % des élèves de terminale CAP

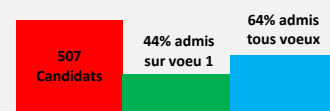


- 74% de candidatures vers une poursuite d'études en 1<sup>ère</sup> professionnelle.
- 9% de réorientations vers un CAP différent.
- 7% de demandes vers une 1<sup>ère</sup> année de Brevet des Métiers d'Art.
- On observe également quelques passerelles (1 demande vers la 1<sup>ère</sup> générale et 6 vœux vers une 1<sup>ère</sup> technologique) ainsi que 2 candidatures pour une réorientation en 2<sup>nde</sup> GT.

Rappel : les élèves de terminale CAP ne sont pas autorisés à postuler en 2<sup>nde</sup> professionnelle ou en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

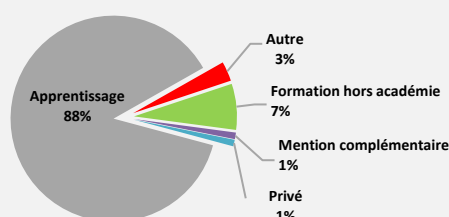
Sur le graphique suivant, sont mis en exergue les 507 élèves de terminale CAP (effectif en baisse de 10 points par rapport campagne 2022) ayant candidaté vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle. 44% ont été admis sur leur premier vœu et 64% l'ont été sur un autre vœu. Ces taux d'admission sont similaires à ceux de l'an dernier.

#### Analyse des candidatures et des admissions en 1ère PRO post terminale CAP



### Les vœux de recensement

#### Vœux de recensement post terminale CAP

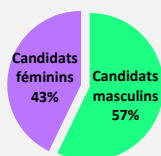


Ci-contre sont représentés les vœux de recensement des élèves de terminale CAP. La grande majorité des demandes renseignées concernent des formations en apprentissage (88%), les autres très marginales, se répartissent de la manière suivante :

- 7% de demandes hors académie de Montpellier
- 1% de vœux vers des formations privées
- 1% de demandes vers des mentions complémentaires

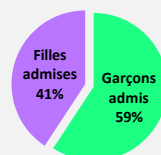
## Analyse genrée des candidatures et admissions post CAP vers la 1<sup>ère</sup> Professionnelle

### Analyse genrée des candidatures post terminale CAP vers une 1<sup>ère</sup> PRO



Dans les graphiques ci-dessus, on observe que les candidats masculins issus d'une terminale CAP qui émettent des vœux en 1<sup>ère</sup> professionnelle sont majoritaires et représentent 57% des candidats.

### Analyse genrée des admissions post terminale CAP vers une 1<sup>ère</sup> PRO

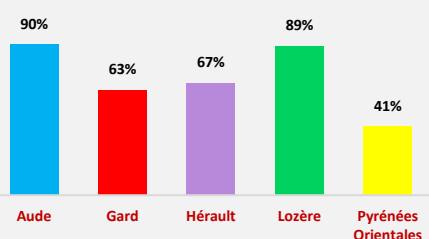


Les garçons bénéficient d'une admission plutôt favorable puisqu'ils sont admis à 59% en 1<sup>ère</sup> professionnelle (soit un écart positif de 2 points entre la proportion des candidats et celle des admis).

De fait, les filles sont moins nombreuses à candidater (écart négatif de 14 points avec le pourcentage des candidats masculins) et à être admises en poursuite d'études post CAP (écart négatif de 18 points avec les garçons admis).

## Analyse départementale des candidatures et des admissions post CAP vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle

### Taux d'admission post terminale CAP vers la 1<sup>ère</sup> PRO selon les territoires



Les candidatures des élèves de terminale CAP vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle affichent des taux d'admission très disparates selon les territoires.

Nous observons que les élèves de l'Aude et de la Lozère bénéficient d'une admission plus favorable (respectivement 90% et 89%). Inversement, c'est dans les Pyrénées Orientales que l'admission à une poursuite d'études des élèves de terminales CAP a été la moins favorable (taux d'admission de l'ordre de 41%).

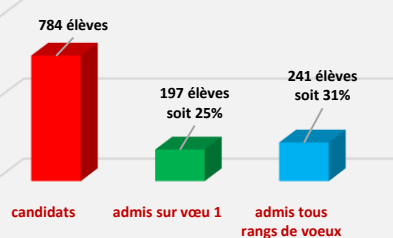
Taux d'admission : effectif des admis tous vœux / effectif des candidats vœu 1

## III. FOCUS SUR LES DEMANDES DE PASSERELLES

### 1. DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

#### Les demandes de passerelle de la 2<sup>nde</sup> générale et technologique vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle

##### Passerelle de la 2<sup>nde</sup> GT vers la 1<sup>ère</sup> PRO



Sur le graphique ci-contre, nous constatons que 784 élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique ont candidaté vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le cadre d'une demande de passerelle (soit une baisse de plus de 2 points par rapport à l'année précédente).

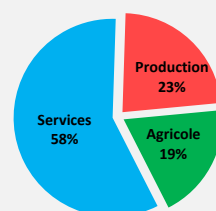
31% des candidats ont été admis sur un de leurs vœux de 1<sup>ère</sup> professionnelle (forte baisse de 14 points par rapport à l'an dernier) et 25% d'entre eux ont été satisfaits sur leur vœu 1 (baisse de 9 points en comparaison à 2022).

*NB : Notons que comme tous les ans, un nombre très important de vœux de passerelles ont été formulés sur Affelnet sans que le dossier de demande réglementaire n'ait été réalisé par le candidat. Ils font systématiquement, dans ce cas, l'objet d'un refus sur Affelnet. Cette donnée est à prendre en compte dans la lecture des taux d'admission.*

% d'admis sur passerelle

Les élèves de 2<sup>nde</sup> générale et technologique candidats à une passerelle vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle formulent majoritairement des premiers vœux vers des formations du secteur des services, à hauteur de 58% (proportion en baisse de 8 points par rapport à 2022). Suivent des demandes vers le domaine de la production (23%). Notons que les candidatures vers les formations agricoles sont en forte augmentation puisqu'elles représentent 19% des vœux alors qu'elles ne représentaient que 9% des demandes l'an dernier.

#### Secteur d'activité des 1<sup>ères</sup> PRO demandées par les candidats de 2<sup>nde</sup> GT requérant une passerelle

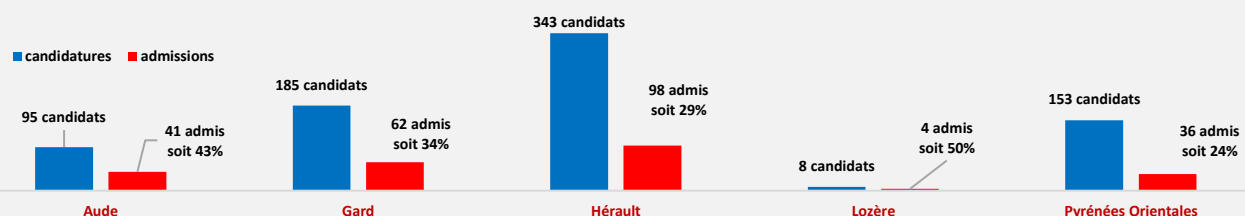


Secteurs professionnels demandés

Si l'on considère le genre des élèves candidats à une passerelle de la 2<sup>nde</sup> générale et technologique vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle, nous constatons une relative mixité.

Les filles sont cette année très légèrement majoritaires puisqu'elles représentent 52% des candidatures (elles étaient 46% lors de la campagne de 2022). Par ailleurs, les filles ont bénéficié d'une admission favorable puisqu'elles sont 56% à avoir été affectées en 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le cadre d'une passerelle.

#### Passerelles de la 2<sup>nde</sup> GT vers la 1<sup>ère</sup> PRO : analyse territoriale des candidatures et des admissions



Ci-dessus nous considérons la répartition des candidats et des admis selon le département du 1<sup>er</sup> vœu obtenu par les élèves de 2<sup>nde</sup> GT ayant effectué une demande de passerelle vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle en vœu 1. En Lozère, on note un petit effectif de 8 candidats (nombre d'élèves en augmentation puisqu'il n'y avait que 3 candidats l'an passé) à cette passerelle et 50% d'entre eux ont été admis.

Mis à part en Lozère, comme lors de la campagne précédente, c'est dans l'Aude que l'on retrouve le pourcentage d'admis au titre de cette passerelle le plus élevé (43%). Toutefois, ce pourcentage d'admis dans l'Aude est nettement moins important que l'an dernier (en baisse de 15 points).

C'est dans les Pyrénées Orientales que la proportion d'admis est la plus faible cette année. Seulement 24% des candidats a bénéficié d'une affectation en 2023 (soit une baisse de 10 points par rapport à 2022).

#### Les demandes de passerelle de la 1<sup>ère</sup> générale vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle

##### Passerelle de 1<sup>ère</sup> GEN vers la 1<sup>ère</sup> PRO

■ Candidats ■ Admis vœu 1 ■ Admis tous rangs de vœux



Ci-contre sont mis en exergue les 30 élèves de 1<sup>ère</sup> générale ayant candidaté vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le cadre d'une demande de passerelle.

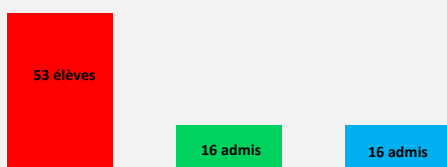
Comparativement à 2022, nous observons une baisse conséquente de près de 27% du nombre de candidats.

Il s'avère que 47% de ces candidats ont été admis sur un de leurs vœux (en progression de 8 points par rapport à 2022) et parmi ces admis, 79% ont été satisfaits sur leur vœu 1 (proportion en baisse de 15 points qu'il faut tout de même relativiser compte tenu des petits effectifs concernés).

#### Les demandes de passerelle de la 1<sup>ère</sup> technologique vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle

##### Passerelle de la 1<sup>ère</sup> TECHNO vers la 1<sup>ère</sup> PRO

■ Candidats ■ Admis vœu 1 ■ Admis tous rangs de vœux



Ci-contre sont mis en exergue les 53 élèves de 1<sup>ère</sup> technologique ayant candidaté vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle dans le cadre d'une passerelle.

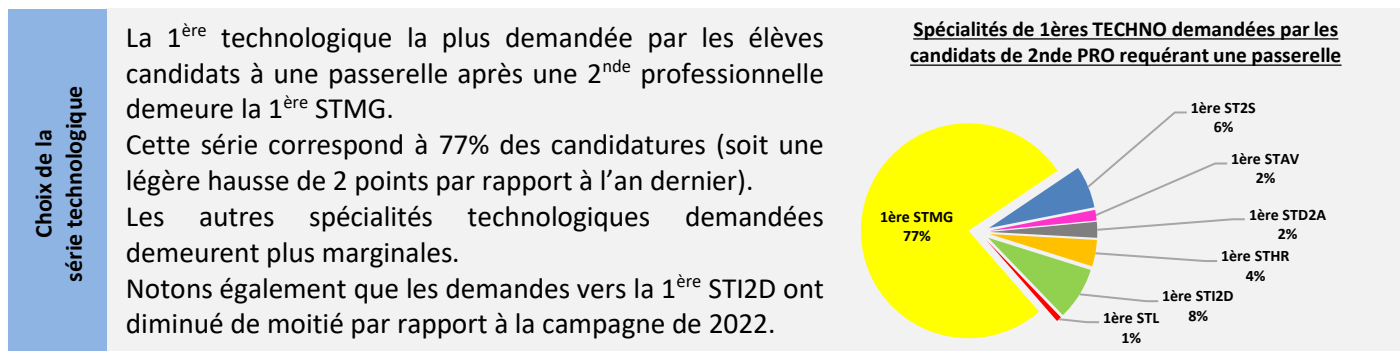
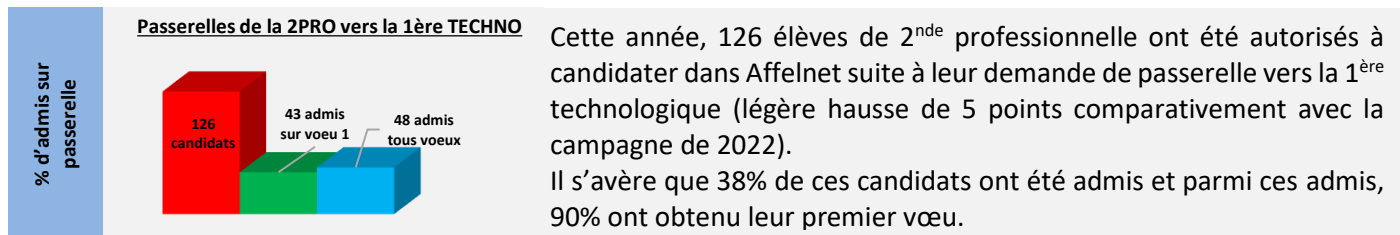
Notons que le nombre de candidats de cette année est en baisse de 30% par rapport à la campagne de 2022.

Le taux d'admission tous rangs de vœux est moins favorable aux candidats cette année (en baisse de 9 points par rapport à 2022).

Par ailleurs, 30% des candidats ont été admis et tous sur leur premier vœu.

## 2. DE LA VOIE PROFESIONNELLE VERS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

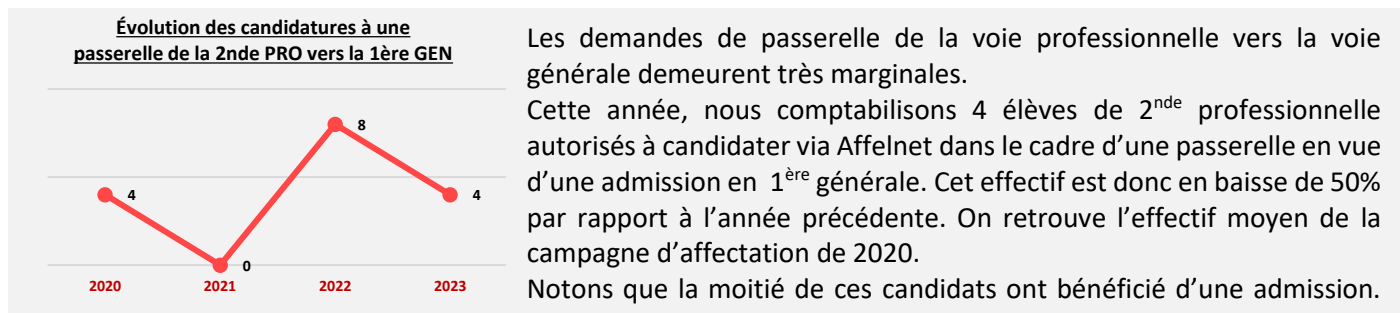
### Les demandes de passerelle de la 2<sup>nd</sup>e professionnelle vers la 1<sup>ère</sup> technologique



**Analyse genrée**

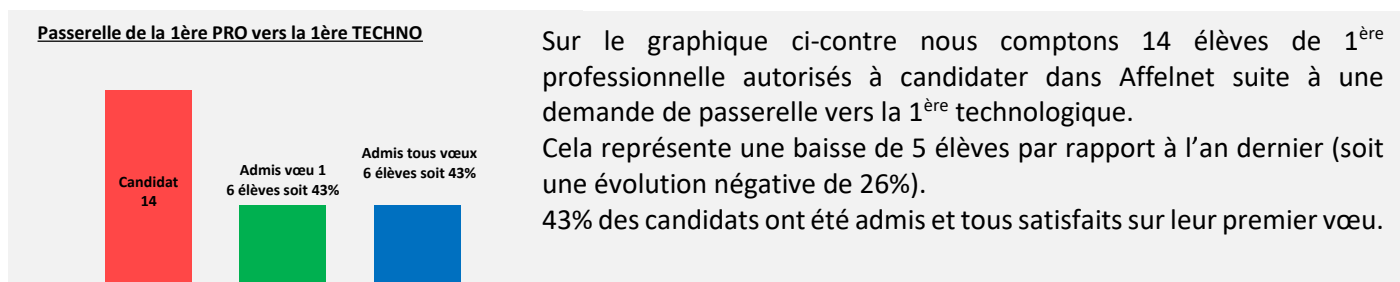
Les candidatures des élèves issus de 2<sup>nd</sup>e professionnelle et requérant une passerelle vers la 1<sup>ère</sup> technologique présentent cette année une mixité parfaite et il en va de même in fine pour les admissions.

### Les demandes de passerelle de la 2<sup>nd</sup>e professionnelle vers la 1<sup>ère</sup> générale



### Les demandes de passerelle de la 1<sup>ère</sup> professionnelle vers la 1<sup>ère</sup> technologique

Sont considérés ici les élèves scolarisés en 1<sup>ère</sup> professionnelle (relevant de l'éducation nationale ou de l'agriculture) candidatant sur Affelnet dans le cadre d'une passerelle vers une 1<sup>ère</sup> technologique, au tour principal de juin.





## IV. FOCUS SUR LES DEMANDES DE RETOURS EN FORMATION INITIALE

### 1. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE GÉNÉRALE

Les candidatures à un retour en formation initiale (RFI) de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1<sup>ère</sup> générale sont relativement marginales.

- **Effectif** : 5 jeunes ont candidaté en 1<sup>ère</sup> générale dans un établissement public de l'académie (effectif identique à la campagne de 2022).
- **Admissions** : notons que 4 jeunes ont été admis sur leur premier vœu et un candidat n'a pas obtenu satisfaction.
- **Répartition territoriale** : nous répertorions 3 candidats dans l'Hérault et 2 candidats dans le Gard.
- **Analyse genrée** : 3 jeunes sont des garçons et 2 autres des filles.
- **Âge des candidats** : ces jeunes étaient âgés de 16 à 20 ans et l'âge moyen se situe à 18 ans.

### 2. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE TECHNOLOGIQUE

Les candidatures à un retour en formation initiale de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 1<sup>ère</sup> technologique sont plus importantes que les demandes vers la 1<sup>ère</sup> générale.

- **Effectif** : petit effectif de 12 élèves.  
Toutefois, leur nombre a tout de même doublé par rapport à la campagne d'affectation de 2022.
- **Admissions** : à l'exception d'un candidat, les élèves ont été admis sur leur premier vœu.
- **Répartition territoriale** : s'observent 2 candidatures dans les Pyrénées Orientales, 2 candidatures dans l'Aude, 3 candidatures dans le département du Gard et 5 autres dans l'Hérault.
- **Analyse genrée** : la majorité de ces jeunes candidats à un retour en formation initiale sont des filles (67%).
- **La série technologique demandée en vœu 1** : on recense 10 candidatures en 1<sup>ère</sup> STMG, 2 demandes en 1<sup>ère</sup> ST2S ainsi qu'1 candidature en 1<sup>ère</sup> STD2A.
- **Âge des candidats** : ces jeunes gens étaient âgés de 16 à 19 ans et l'âge moyen est situé à 17 ans.

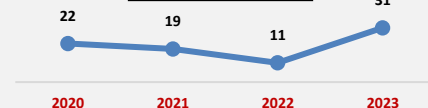
### 3. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE PROFESSIONNELLE

Sont considérés ici les élèves candidats à un retour en formation initiale et demandant une affectation sur une 1<sup>ère</sup> professionnelle. Les demandes d'intégration en 1<sup>ère</sup> professionnelle sont nettement plus fréquentes.

- **Effectif** : 27 jeunes ont demandé à reprendre leurs études en 1<sup>ère</sup> professionnelle (soit 2 jeunes de plus que lors de la campagne d'affectation de 2022).
- **Admissions** : 67 % des candidats ont été affectés sur un de leurs vœux, dont 44% sur le premier vœu.
- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1** : 71% des demandes ont concerné des formations du secteur des services, 23% ont été formulées vers le secteur de la production et 6% ont candidaté vers le secteur agricole. Ces demandes sont relativement semblables à celles formulées par les candidats de la campagne de 2022.
- **Évolution des demandes de RFI en 1<sup>ère</sup> Professionnelle sur plusieurs années** :

Ci-contre, nous constatons une hausse conséquente de l'effectif des candidatures des jeunes à un retour en formation initiale vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle en comparaison des quatre dernières campagnes d'affectation (hausse de 20 points par rapport à l'an dernier).

Évolution de l'effectif des candidatures à un RFI en 1ère PRO



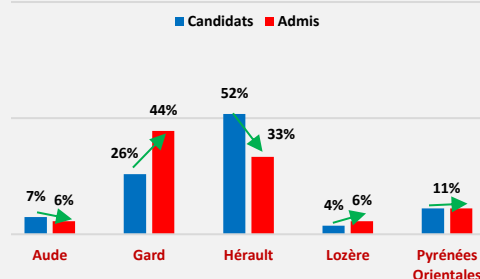
- **Analyse territoriale** :

Nous observons que 52% des candidatures à un retour en formation initiale vers la 1<sup>ère</sup> professionnelle sont formulées dans l'Hérault et 26% dans le département du Gard. Sur les autres territoires, ces candidatures sont plus anecdotiques.

Comme l'an passé, c'est le Gard qui présente les admissions les plus favorables puisqu'il y a un écart positif entre le pourcentage des candidats et des admis de l'ordre de 18 points cette année.

Inversement, c'est dans l'Hérault que l'admission en 1<sup>ère</sup> Professionnelle a été la plus défavorable pour ce public de candidats (écart négatif de 19 points entre les candidats et les admis).

Répartition des candidatures et des admissions à un RFI en 1ère PRO selon le département



- **Analyse genrée :**  
37% des candidats sont des garçons (10 élèves) et ils représentent également 39% des jeunes admis.  
Les candidates sont donc majoritaires (63%) et en hausse de 8 points par rapport à la campagne d'affectation de 2022. Notons également que 61% des candidats féminins ont bénéficié d'une admission.
- **Âge des candidats :** ces jeunes gens étaient âgés de 17 à 21 ans l'âge moyen d'un candidat est de 18 ans.

#### 4. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les candidatures à un retour en formation initiale de jeunes sortis du système scolaire et ayant le projet de reprendre leurs études sous statut scolaire en 2<sup>nde</sup> générale et technologique sont très marginales.

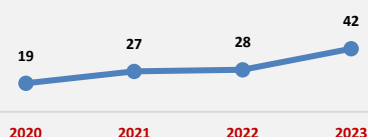
- **Effectif :** 4 jeunes ont sollicité un retour en formation sur la classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique.
- **Admissions :** tous les candidats ont bénéficié d'une admission sur leur premier vœu.
- **Analyse territoriale :** 3 jeunes ont fait un vœu dans l'Hérault et 1 candidat a renseigné un vœu dans le Gard.
- **Analyse genrée :** on observe une mixité parfaite des candidatures.
- **Âge des candidats :** ces jeunes gens étaient âgés de 15 à 16 ans lors de leur démarche, l'âge moyen est de 16 ans.

#### 5. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 2NDE PROFESSIONNELLE

Sont considérés ici les élèves candidats à un retour en formation initiale et demandant une affectation sur une 2<sup>nde</sup> professionnelle. Il s'agit du parcours de reprise de scolarité le plus fréquemment demandé.

- **Effectif :** cette année, 42 jeunes ont demandé à reprendre leurs études en 2<sup>nde</sup> Professionnelle.
- **Admissions :** parmi eux, 74 % ont bénéficié d'une affectation dont 69% sur le premier vœu.
- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1 :**  
64% des demandes ont concerné des formations du secteur des services, 26% ont été formulées vers le secteur de la production, 7% vers le secteur agricole et 3% ont candidaté vers une formation du secteur maritime.  
Cette répartition est très proche de celle observée lors de la campagne d'affectation de 2022.
- **Analyse genrée :** 62% des candidats sont des garçons et ils représentent 61% des jeunes admis.
- **Âge des candidats :** ces jeunes gens étaient âgés de 16 à 19 ans avec un âge moyen de 17 ans.
- **Évolution des demandes de RFI en 2<sup>nde</sup> professionnelle sur plusieurs années :**

Évolution de l'effectif des candidatures à un RFI en 2<sup>nde</sup> PRO



Ci-contre, nous constatons une forte hausse de l'effectif des candidatures des jeunes à un Retour en formation initiale en 2<sup>nde</sup> Professionnelle en comparaison avec les précédentes campagnes d'affectation (14 jeunes de plus que lors de la campagne d'affectation de 2022 soit 50% demandes supplémentaires).

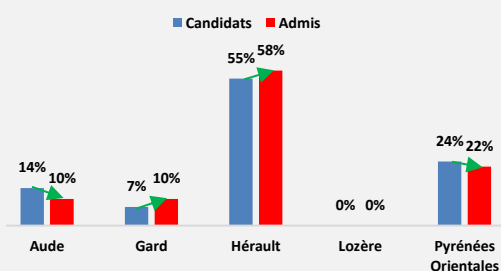
- **Analyse territoriale :**

En analysant les candidatures des jeunes requérant un retour en formation initiale vers la 2<sup>nde</sup> professionnelle, on constate que 55% de ces demandes sont formulées dans l'Hérault.

Dans les autres territoires, il y a nettement moins de demandes : 24% dans les Pyrénées Orientales, 14% dans l'Aude et 7% dans le Gard (aucune en Lozère dans Affelnet).

C'est dans l'Hérault et le Gard que les admissions ont été les plus favorables (écart positif de 3 points entre le pourcentage des candidats et celui des admis). Inversement, c'est dans l'Aude que l'admission a été la moins favorable (écart négatif de 4 points).

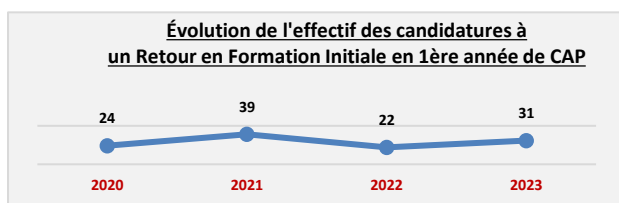
Répartition des candidatures et des admissions à un RFI en 2<sup>nde</sup> PRO selon le département



## 6. LES DEMANDES DE RFI VERS UNE 1ÈRE ANNÉE DE CAP

Les candidatures à un retour en formation initiale en 1<sup>ère</sup> année de CAP font partie des parcours de reprise de scolarité le plus fréquemment demandés.

- **Effectif** : les candidatures à un RFI sur le niveau 1<sup>ère</sup> année de CAP représentent un effectif de 31 jeunes.
- **Évolution des demandes de RFI en 1<sup>ère</sup> année de CAP sur plusieurs années** :



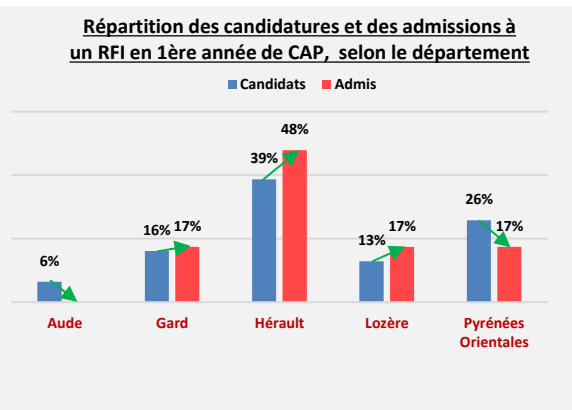
Ci-contre, nous constatons une forte hausse de l'effectif des jeunes candidats à un RFI en 1<sup>ère</sup> année de CAP en comparaison à la campagne d'affectation de 2022 (hausse de 41%). Toutefois, nous sommes sur un effectif médian par rapport aux campagnes d'affectation antérieures.

- **Admissions** : 74% de ces candidats ont obtenu une admission dont 52% sur leur premier vœu.
- **Répartition territoriale** :

Le graphique ci-contre met en évidence une prédominance des candidatures dans le département de l'Hérault (39% des demandes) et dans les Pyrénées Orientales (26% des demandes).

Ce sont les départements de l'Hérault et de la Lozère qui présentent les admissions les plus favorables avec respectivement des écarts positifs entre les pourcentages des candidats et des admis de 9 et 4 points.

Inversement, on constate que c'est dans les Pyrénées Orientales et l'Aude que l'admission a été la moins favorable (écart négatif de 9 points dans les Pyrénées Orientales et 6 points dans l'Aude).



- **Secteur d'activité professionnelle demandé en vœu 1** :

61% des jeunes sollicitant un retour en formation initiale sur une 1<sup>ère</sup> année de CAP ont demandé des formations du secteur des services (+ 6 points par rapport à la campagne d'affectation de 2022) ensuite, 29% d'entre eux ont émis des vœux vers le secteur de la production et enfin, 10% ont fait des demandes vers le secteur agricole (en hausse de 3 points par rapport à l'an dernier).

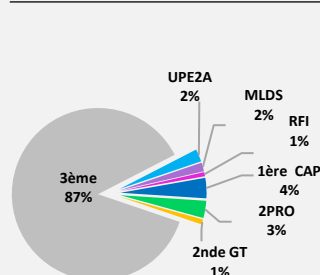
## V. LES ADMISSIONS EN VOIE PROFESSIONNELLE PAR FORMATION D'ACCUEIL

### 1. LES ADMISSIONS EN 1ÈRE ANNÉE DE CAP

#### Profil des admis en CAP

Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves scolarisés en établissements publics et privés, candidats à une formation en 1<sup>ère</sup> année de CAP sous statut scolaire (formation privée sous contrat et enseignement agricole compris), au tour principal de juin. Cette année, on comptabilise 2 974 admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

#### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP

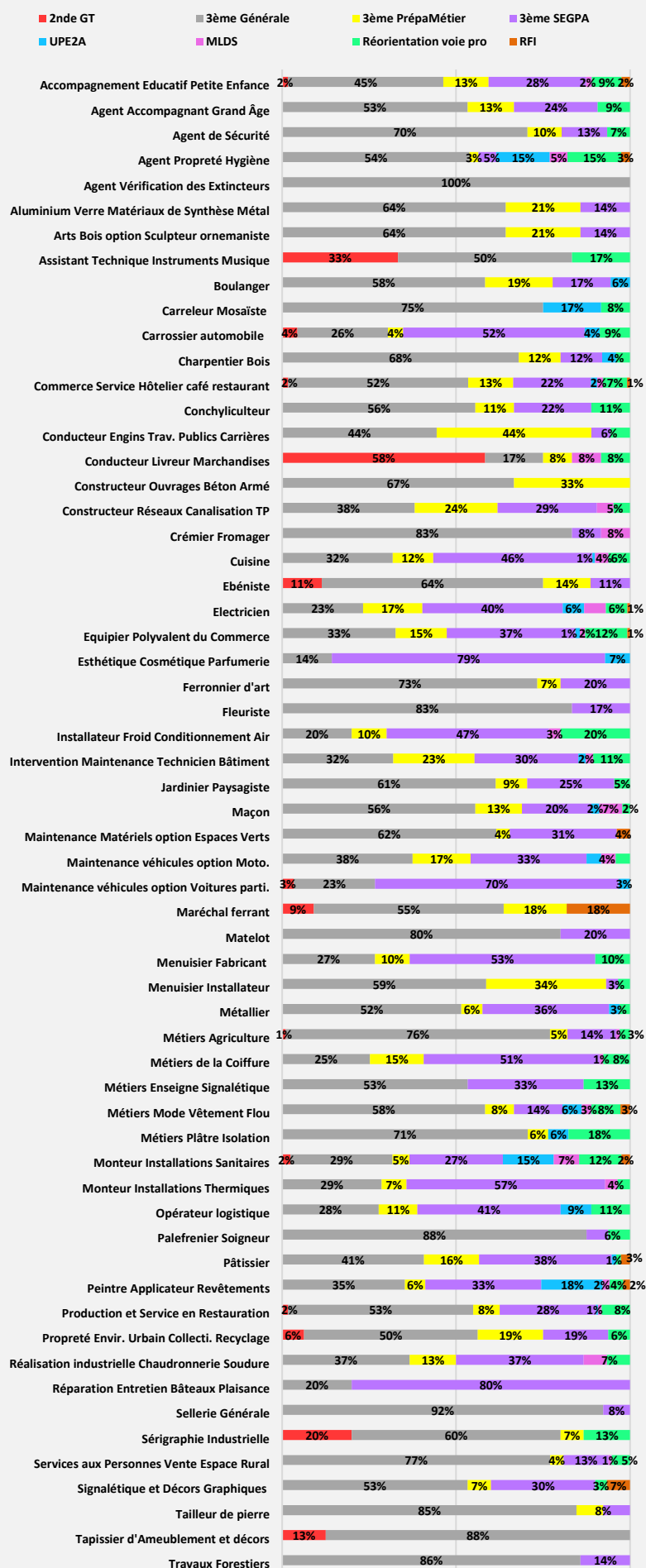


Les admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP sont issus des différents groupes d'origine dans les proportions suivantes :

- 87% des admis sont des sortants de 3<sup>ème</sup> (3<sup>èmes</sup> prépa-métiers et SEGPA comprises).
- En cumul, 8% d'élèves sont en situation de réorientation (3% post 2<sup>nde</sup> professionnelle, 1% post 2<sup>nde</sup> GT et 4% post 1<sup>ère</sup> année d'un CAP différent).
- 2% sont des jeunes allophones ayant bénéficié d'une UPE2A.
- 2% des admis ont été accompagnés par la MLDS.
- 23 élèves sont affectés dans le cadre d'un retour en formation initiale.

Cette répartition des admissions selon le groupe d'origine est semblable à celle de la campagne d'affectation de 2022.

## Profil des élèves admis en CAP



Ci-contre, sont mises en exergue les classes d'origine des élèves admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

- **3<sup>ème</sup> générale** : ces élèves sont majoritaires dans près de 70% des CAP.

- **3<sup>ème</sup> SEGPA** :

Ces élèves sont très représentés dans les CAP suivants :

- Maintenance des Véhicules option voitures particulières (ils représentent 70% des admis)
- CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie (79%)
- CAP Réparation Entretien Embarcations de Plaisance (80% d'admis).

Les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA représentent 46% à 57% de l'effectif des CAP suivants :

- Cuisine (46%)
- Installateur Froid Conditionnement Air (47%)
- Coiffure (51%)
- Carrosserie (52%)
- Menuisier Fabricant (53%)
- Monteur en Installation Thermique (57%)

- **3<sup>ème</sup> prépa-métiers**

C'est dans les formations suivantes qu'ils sont admis en plus grand nombre (> 33% d'admis) :

- Constructeur Ouvrages en Béton Armé (33%)
- Menuisier Installateur (34%)
- Conducteur Engins TP Carrières (44%)

- **2<sup>nde</sup> générale et technologique**

Ces élèves sont admis de manière très marginale en CAP mis à part dans les formations suivantes où ils représentent 20% à 58% des admis :

- Sérigraphie industrielle (20%)
- Assistant technique Instruments de Musique (33%)
- Conducteur Livreur de Marchandises (58%)

- **Réorientations au sein de la voie professionnelle** (post 1<sup>ère</sup> année de CAP ou 2<sup>nde</sup> professionnelle)

C'est dans les formations suivantes que ces élèves sont les plus présents :

- Agent Propreté Hygiène (15%)
- Assistant Technique Instruments de Musique (17%)
- Métiers Plâtre Isolation (18%)
- Installateur Froid Conditionnement Air (20%)

- **Les élèves ayant bénéficié d'un dispositif UPE2A**

Ces élèves se ventilent dans 33% des CAP et ils dépassent les 10% d'admis dans les CAP :

- Agent Propreté Hygiène (15%)
- Monteur en Installation Sanitaire (15%)
- Carreleur Mosaïste (17%)
- Peintre Applicateur Revêtements (15%)

## Analyse genrée

Nous faisons le constat que les élèves admis en CAP de l'éducation nationale (que les formations soient publiques ou privées sous contrat) ou relevant de l'Agriculture, sont en majorité des garçons comme chaque année.

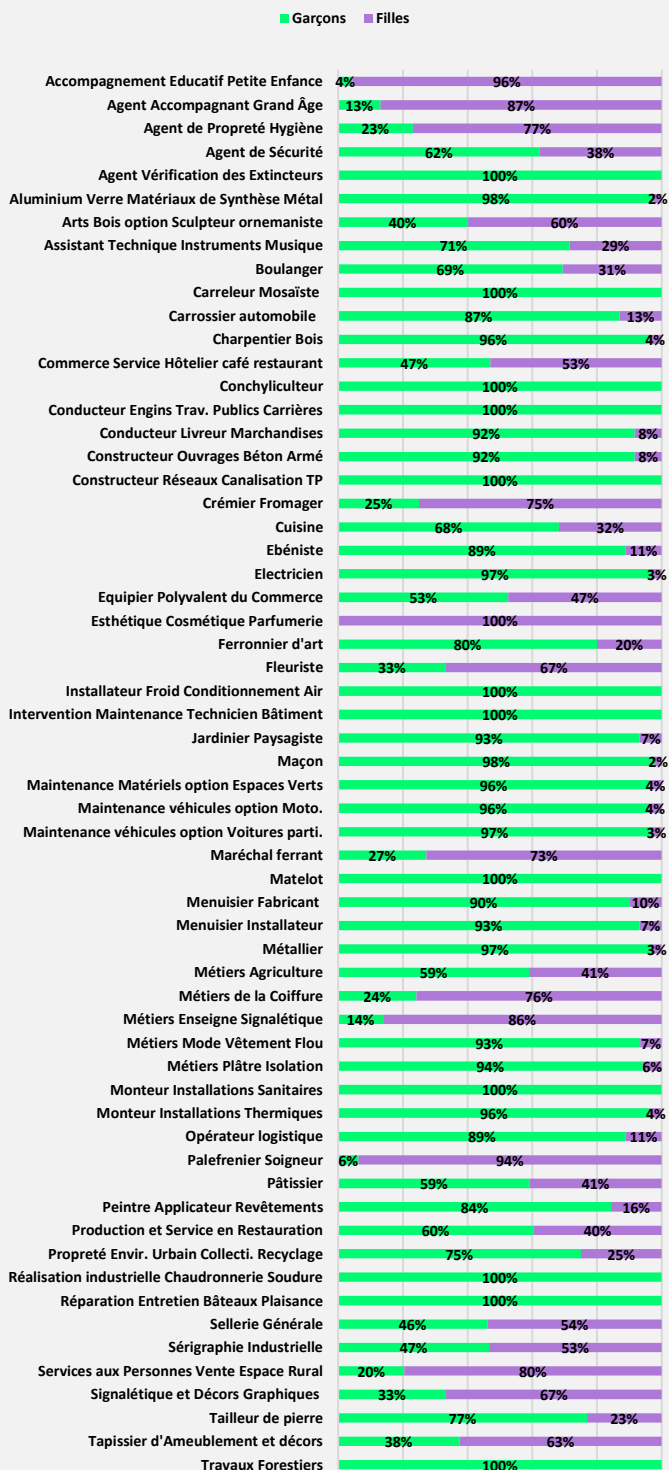
Il y a 59% d'élèves masculins admis en CAP pour seulement 41% de filles.

Nous notons malgré tout une légère baisse de 2 points du taux d'élèves masculins admis.

Le graphique suivant, présente une analyse genrée des admissions selon les différentes spécialités de CAP proposées dans notre académie.

Des disparités qui perdurent sont mises en exergue et reproduisent des stéréotypes de genre bien connus.

% de filles et de garçons par spécialité de CAP



Les filles sont très majoritaires (plus de 65% d'admisses) voire exclusives dans les métiers et secteurs professionnels suivants :

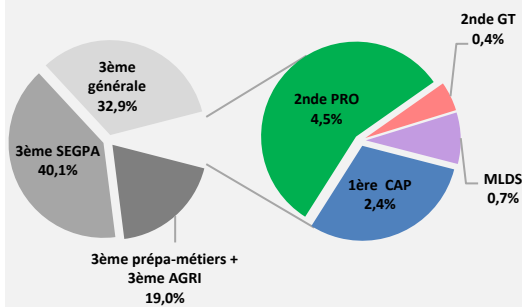
- Le domaine du service à la personne (CAPA Service aux personnes et vente en espace rural ainsi que le CAP Accompagnement éducatif petite enfance).
- Les métiers de l'enseigne et de la signalétique
- Les métiers de la beauté (CAP Coiffure et Esthétique cosmétique parfumerie)
- Les métiers du soin aux chevaux (CAP Palefrenier soigneur et CAP Maréchal ferrant)
- Crémier fromager
- Agent de propreté et hygiène
- Fleuriste

Quant aux garçons, ils sont présents à plus de 65% dans 38 spécialités de CAP sur les 56 spécialités différentes que nous avons dans notre académie (soit dans 68% des CAP proposés). Les secteurs d'activités et les métiers concernés sont les suivants :

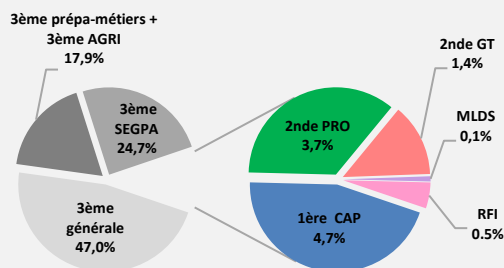
- Le bâtiment et les travaux publics
- Les métiers de l'industrie
- La maintenance (des véhicules ou des matériels)
- Les métiers de bouche (boulangier, cuisinier)
- La propreté de l'environnement urbain
- La sécurité
- Jardinier paysagiste
- Les métiers de la gestion des marchandises

Les **CAP les plus mixtes** sont ceux orientés vers le commerce (à l'exception du CAP Fleuriste), le service en restauration, la sellerie, la sérigraphie ainsi que les métiers de l'agriculture.

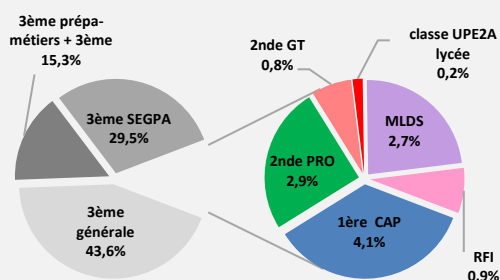
### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP dans l'Aude



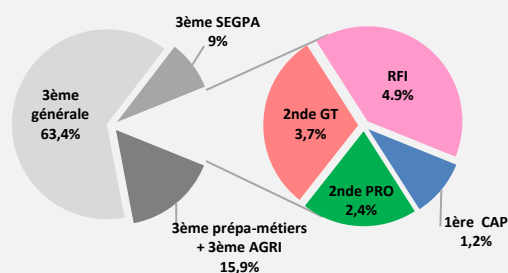
### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP dans le Gard



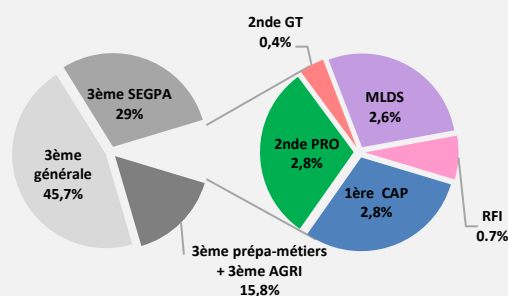
### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP dans l'Hérault



### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP en Lozère



### Profil des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP dans les Pyrénées Orientales



Selon les classes d'origine, les taux d'admissions en 1<sup>ère</sup> année de CAP peuvent être assez disparates selon les territoires.

- **Post 3<sup>ème</sup> :**

- **3<sup>ème</sup> générale :** les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, présentent des pourcentages d'admission d'élèves de 3<sup>ème</sup> générale relativement proches, compris entre 43,6% et 47%. C'est dans l'Aude que ces élèves représentent le pourcentage d'admis en CAP le plus faible (32,9%) alors qu'en Lozère on observe le pourcentage le plus élevé d'admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP post 3<sup>ème</sup> générale (63,4%).

- **3<sup>ème</sup> SEGPA :** les départements du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales, présentent des pourcentages d'admission d'élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA relativement proches, compris entre 27,7% et 29,5%. C'est en Lozère que les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA représentent le pourcentage d'admis en CAP le plus faible (9%) alors que dans l'Aude on observe le pourcentage le plus élevé d'admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP post 3<sup>ème</sup> SEGPA (40,1%).

- **3<sup>ème</sup> Prépa-métiers et 3<sup>ème</sup> agricole :** on observe des pourcentages d'admission d'élèves de 3<sup>ème</sup> prépa-métiers et 3<sup>ème</sup> agricole relativement proches dans l'ensemble des territoires de notre académie, compris entre 15,3% et 19%.

- **Post 2<sup>nde</sup> professionnelle :** ces élèves en réorientation représentent entre 2,4% et 2,9% des admis en 1<sup>ère</sup> année de CAP dans les territoires de l'Hérault, Lozère et des Pyrénées Orientales. Dans les départements de l'Aude et du Gard les élèves de 2<sup>nde</sup> professionnelle représentent une proportion d'admis en CAP plus conséquente, entre 3,7% et 4,5%.

- **Post 2<sup>nde</sup> générale et technologique :** en réorientation également, ces élèves sont très peu nombreux à intégrer une 1<sup>ère</sup> année de CAP dans la plupart des territoires (leur proportion est comprise entre 0,4% dans l'Aude et 1,4% pour le Gard).

La Lozère se démarque avec ses 3,7% d'admis issus d'une 2<sup>nde</sup> GT (mais ils ne représentent que 3 élèves).

- **Après un dispositif de la MLDS :** on note l'absence d'admis après un accompagnement de la mission de lutte contre le décrochage scolaire en Lozère par contre c'est dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées Orientales que ces jeunes sont les plus nombreux à être affectés en CAP (respectivement 2,7% et 2,6%).

- **Suite à une demande de RFI :** dans l'Aude, nous ne constatons aucun admis à ce titre. Les élèves affectés suite à une démarche de RFI représentent 4 élèves dans le Gard, les Pyrénées Orientales, la Lozère (pour mémoire il n'y avait aucun élève lozérien renseigné dans Affelnet à ce titre lors de la précédente campagne d'admission) et jusqu'à 11 élèves dans l'Hérault.

- **Après un maintien ou une réorientation post 1<sup>ère</sup> année de CAP :** les élèves dans cette situation sont moins nombreux dans l'Aude, en Lozère et dans les Pyrénées Orientales (entre 1,2% et 2,8% des admis de 1<sup>ère</sup> année de CAP). Dans les départements de l'Hérault et du Gard, la proportion de ces élèves est nettement plus importante (entre 4,1% pour l'Hérault et 4,7% pour le Gard). Notons que dans le Gard le pourcentage des admis post CAP est en baisse par rapport à l'an dernier (ils représentaient 5,7% en 2022).

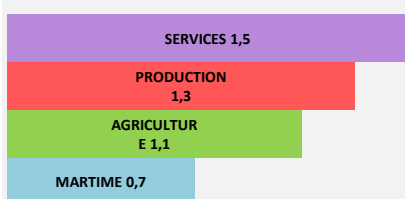
## Attractivité des CAP

Indice d'attractivité : Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

L'indice d'attractivité moyen en CAP pour l'académie de Montpellier s'élève à 1,2.

Seules les formations publiques sont considérées dans le calcul de ces indices d'attractivité.

### Indices moyens d'attractivité en CAP par secteur d'activité d'activité professionnelle



Nous observons dans le graphique ci-contre les indices d'attractivité moyens des CAP selon les secteurs d'activité professionnelle.

L'écart entre la pression à l'entrée des formations du secteur des services (indice d'attractivité de 1,5) et de la production (IA de 1,3) est relativement faible en CAP, de l'ordre de 0,2 point.

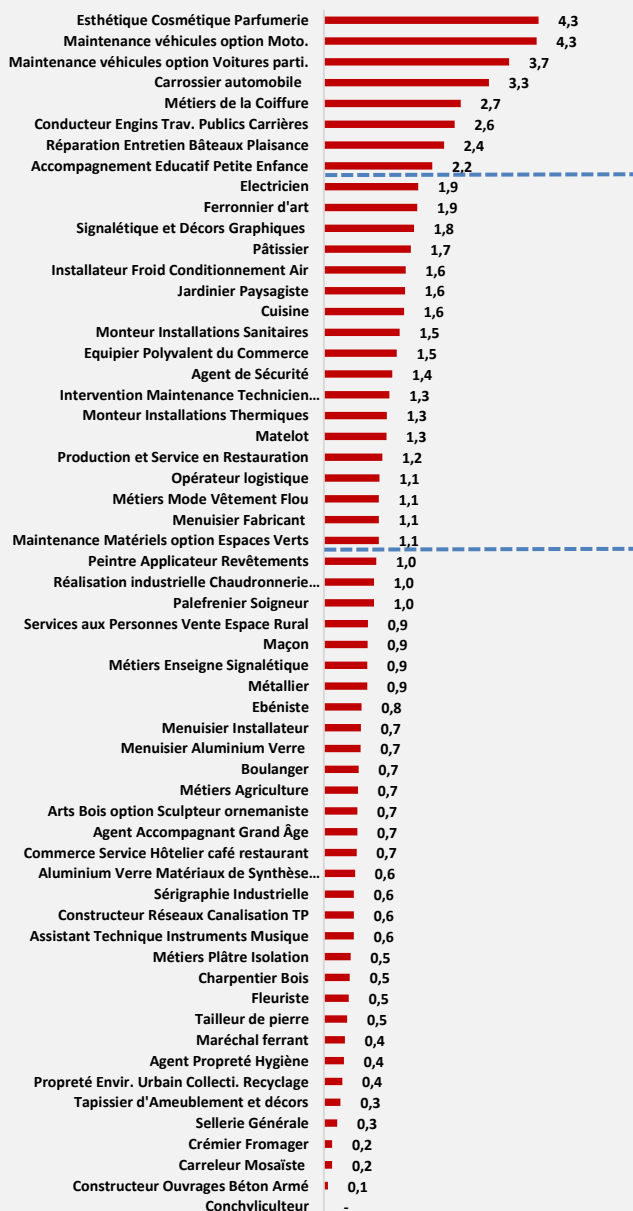
L'attractivité des formations de CAP du secteur de l'agriculture est en hausse (IA de 1,1 soit une évolution de 0,4 point par rapport à l'an dernier). Le secteur maritime comprenant seulement deux formations présente une attractivité plus modérée (IA de 0,7).

Ci-dessous, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de CAP lors du tour principal de juin.

Les formations considérées sont celles proposées dans les établissements publics.

Elles sont classées des plus sélectives aux plus facilement accessibles.

### Indices d'attractivité en 1ère année de CAP



Comme chaque année, les CAP suivants sont les formations les plus demandées de notre académie, dépassant les 4 candidatures pour 1 place disponible :

-Esthétique cosmétique parfumerie (indice d'attractivité de 4,3 en baisse comparativement à l'an dernier)

-Maintenance des véhicules option moto (IA de 4,3, en forte hausse par rapport à 2022).

Notons que 8 spécialités de CAP approchent ou dépassent les 2 candidatures pour 1 place en formation. En plus des deux CAP précédemment cités nous observons les spécialités suivantes :

-Maintenance des véhicules option voiture (indice d'attractivité de 3,7 en baisse par rapport à 2022).

-Carrossier automobile (IA de 3,3 en hausse en comparaison avec l'an dernier).

-Métiers de la coiffure (IA de 2,7).

-Conducteur d'engins de travaux publics (IA de 2,6).

-Réparation et entretien des bateaux de plaisance (IA à 2,4 qui est en hausse par rapport l'année dernière).

-Accompagnement éducatif petite enfance (IA de 2,2).

On constate également des changements notables de l'attractivité des CAP ci-dessous entre les campagnes d'affectation de 2022 et 2023 :

-Jardinier paysagiste (indice d'attractivité de 1,6, en hausse par rapport à l'an dernier).

-Métiers de l'enseigne et de la signalétique (IA de 0,9 en baisse d'attractivité par rapport à l'an dernier).

-Boulangier (IA de 0,7 également en baisse par rapport à l'année dernière).

-Matelot (IA de 1,3, en hausse en comparaison avec 2022).

-Conchyliculteur (aucun élève n'a renseigné ce CAP en premier vœu, ce CAP est en baisse d'attractivité comparativement à l'an dernier).

Indice d'attractivité : Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

NB : Si l'indice d'attractivité est supérieur à 1 cela signifie que tous les candidats n'ont pas pu bénéficier d'une affectation sur la formation en question.

## 2. LES ADMISSIONS EN 2<sup>ND</sup>E PROFESSIONNELLE

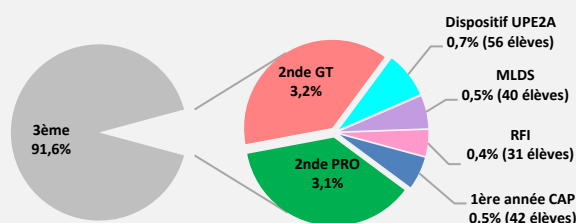
### Profils des admis en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle

Dans cette analyse sont considérés les effectifs des élèves scolarisés en établissements publics et privés, candidats à une formation en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle sous statut scolaire (formations privées sous contrat et enseignement agricole compris), au tour principal de juin.

Cette année, on comptabilise 8 363 admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle au tour principal de juin.

Ci-après on analyse la répartition des admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle selon leur profil scolaire d'origine.

#### Répartition des admis en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle



Naturellement, la grande majorité des élèves admis est issue d'une classe de 3<sup>ème</sup> et cette population représente 91,6% des admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle.

Des parcours de réorientation s'observent également avec :

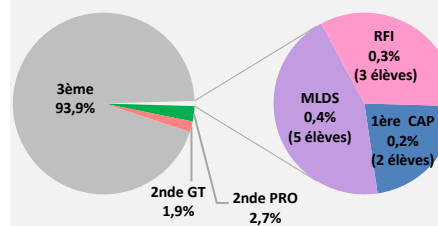
- 0,5% d'élèves admis post 1<sup>ère</sup> année de CAP.
- 3,2% d'élèves de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique.
- 3,1% d'élèves post 2<sup>nd</sup>e professionnelle.

Avec de petits effectifs, sont admis également :

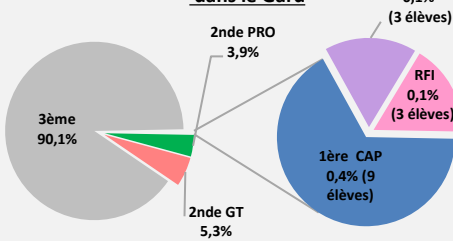
- 31 jeunes en situation de retour en formation initiale.
- 56 admis ayant bénéficié d'un dispositif UPE2A (qu'il s'agisse d'élèves nouvellement arrivés scolarisés en 3<sup>ème</sup> ou que ce soit des classes d'accueil en Lycée).
- 40 élèves accompagnés par la MLDS.

### Analyse départementale

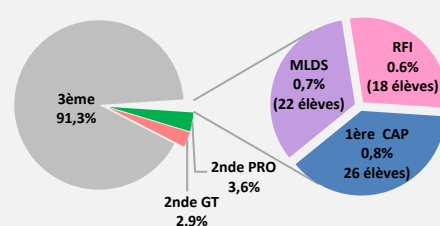
#### Profil des admis en 2<sup>PRO</sup> dans l'Aude



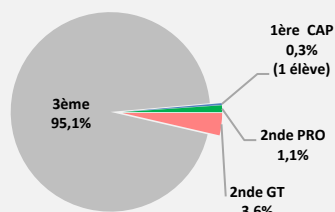
#### Profil des admis en 2<sup>PRO</sup> dans le Gard



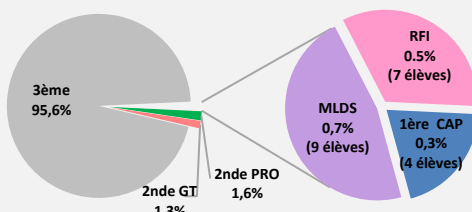
#### Profil des admis en 2<sup>PRO</sup> dans l'Hérault



#### Profil des admis en 2<sup>PRO</sup> en Lozère



#### Profil des admis en 2<sup>PRO</sup> dans les Pyrénées Orientales



- **Post 3<sup>ème</sup>** : les admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle post 3<sup>ème</sup> sont naturellement très majoritaires, entre 90,1% (pour le Gard) et 95,6% (pour les Pyrénées orientales).

Pour les autres classes d'origine admises très minoritairement, les proportions sont variables selon le territoire :

- **Post 1<sup>ère</sup> année de CAP** : la proportion d'admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle est faible, comprise entre 0,2% dans l'Aude (soit 2 élèves) et 0,8% dans l'Hérault (soit 26 élèves).

- **Post 2<sup>nd</sup>e professionnelle** : ces élèves en réorientation également ou faisant l'objet d'un maintien représentent 1,1% et 1,6% des admis en Lozère et dans les Pyrénées Orientales. Et, dans des proportions plus élevées, on observe entre 2,7% et 3,9% d'admis post 2<sup>nd</sup>e professionnelle dans l'Aude, l'Hérault et le département du Gard.

- **Post 2<sup>nd</sup>e générale et technologique** : ces élèves faisant l'objet d'une réorientation sont moins nombreux dans les départements des Pyrénées Orientales (1,3%) et de l'Aude (1,9%). Ils sont davantage présents dans les départements de l'Hérault (2,9%), de Lozère (3,6%) et c'est dans le Gard que l'on observe le taux le plus élevé (5,3% des élèves affectés).



- **Jeunes sollicitant un retour en formation initiale** : ces jeunes sont très peu nombreux et ne dépassent pas 0,6% des admis en 2<sup>nd</sup>e professionnelle.

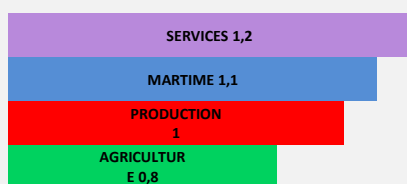
- **Élèves ayant bénéficié d'un dispositif de la MLDS** : les élèves intégrant une 2<sup>nd</sup>e professionnelle après avoir bénéficié de l'accompagnement de la mission de lutte contre le décrochage scolaire représentent entre 0,1% des admis dans le Gard et 0,7% des admis dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales. La Lozère fait exception puisqu'aucun élève n'a été admis dans ce cadre.

### Attractivité des 2<sup>nd</sup>es Professionnelles

Indice d'attractivité : Nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil

L'indice d'attractivité moyen en 2<sup>nd</sup>e professionnelle pour l'académie de Montpellier est de 1. Seules les formations publiques sont considérées dans le calcul de ces indices d'attractivité.

#### Indices moyens d'attractivité en 2<sup>nd</sup> PRO par secteur d'activité



On observe ci-contre l'attractivité moyenne des formations en 2<sup>nd</sup>e professionnelle selon le secteur d'activité professionnelle concerné.

Le secteur des services est le domaine le plus demandé par les élèves et il présente un indice d'attractivité de 1,2.

Les domaines de la production, des services et de la mer ont des indices d'attractivité proches, compris entre 1 et 1,2.

L'écart entre la pression à l'entrée des formations du secteur des services et celui de la production est faible, de l'ordre de 0,2 point.

Ci-dessous, l'histogramme présente l'attractivité des différentes spécialités de 2<sup>nd</sup>es professionnelles proposées dans les établissements publics lors du tour principal de juin.

Ces formations sont classées des plus sélectives au plus accessibles.

#### Indices d'attractivité en 2<sup>nd</sup>e professionnelle



Dans l'histogramme ci-contre, on constate qu'une formation est particulièrement attractive et donc très sélective, il s'agit de la 2<sup>nd</sup>e professionnelle Technicien en prothèse dentaire (IA de 4,2).

Les 2<sup>nd</sup>es professionnelles avec des indices d'attractivité en tension compris entre 1,6 et 2,7 concernent les domaines professionnels suivants :

- Les métiers de la sécurité
- La gestion des milieux naturels
- La marine de plaisance
- L'animation auprès des personnes âgées
- L'optique lunetterie
- La photographie
- La communication visuelle plurimédia
- La beauté
- L'aéronautique
- Le transport de marchandises
- La gestion d'entreprise hippique
- La boulangerie pâtisserie

Notons que 25% des 2<sup>nd</sup>es professionnelles ont un indice d'attractivité élevé, compris entre 1,6 et 4,2, ce qui implique une forte sélectivité de ces formations.

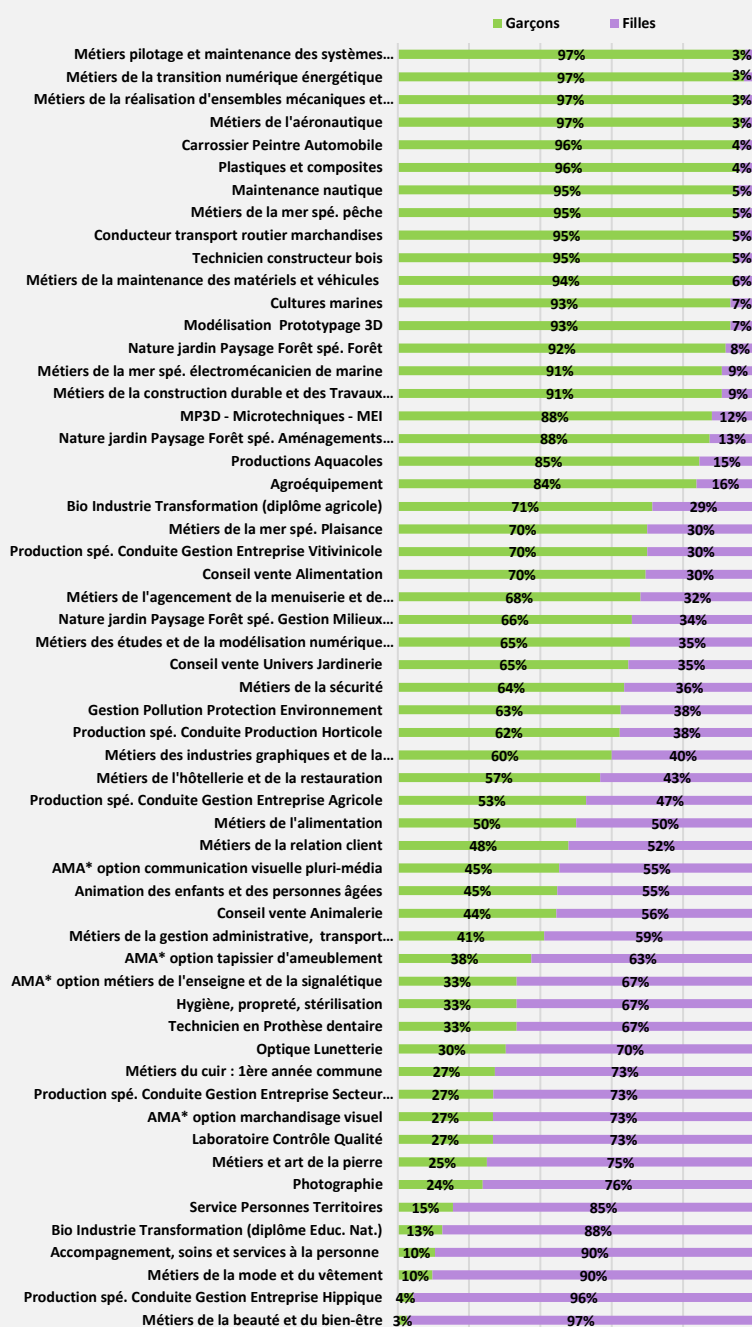
17% des 2<sup>nd</sup>es professionnelles ont un indice d'attractivité modéré compris entre 1,1 et 1,5.

58% des formations professionnelles présentent un indice d'attractivité faible, compris entre 0,1 et 1, elles sont donc très accessibles aux élèves.

## Analyse genrée

Comme les années précédentes, les candidats à la 2<sup>nde</sup> professionnelle sont en majorité des garçons, à hauteur de 57% et ils représentent également 57% des admis. Les filles constituent donc en moyenne 43% des candidats et 43% des admis. Dans le graphique suivant, nous observons la répartition des filles et des garçons selon la spécialité de 2<sup>nde</sup> professionnelle dans laquelle ils ont été affectés.

% de filles et de garçons par spécialité de 2<sup>nde</sup> professionnelle



Les filles sont très majoritaires (elles représentent plus de 85% des élèves admis) dans 11% des 2<sup>ndes</sup> professionnelles proposées dans notre académie.

Les formations concernées sont celles qui mènent aux métiers des domaines suivants :

- Le service à la personne
- La mode et le vêtement
- La beauté et le bien-être
- L'artisanat et les métiers d'art
- La bio-industrie de transformation
- La gestion d'entreprise équestre.

Les garçons sont eux très majoritaires (ils représentent près de 85% des admis) dans 35% des spécialités de 2<sup>ndes</sup> professionnelles.

Voici les domaines professionnels concernés :

- Le bâtiment
- L'industrie
- La maintenance des véhicules
- L'aéronautique
- Les métiers de la mer et de la nature

Les 2<sup>ndes</sup> professionnelles les plus mixtes sont celles orientées vers les domaines suivants :

- Le commerce
- La gestion administrative
- L'agriculture
- Les métiers de l'alimentation
- Les industries graphiques
- L'animation

La répartition genrée dans les classes de 2<sup>nde</sup> professionnelle est relativement stable d'une année sur l'autre ce qui veut dire que les stéréotypes de genre sont toujours bien présents.

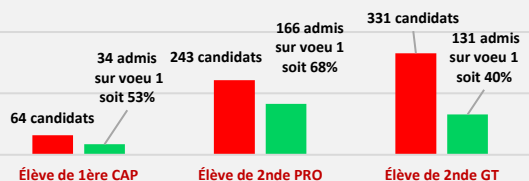
## Focus sur les réorientations (de la 2<sup>nde</sup> GT, 1<sup>ère</sup> CAP, 2<sup>nde</sup> PRO vers 2<sup>nde</sup> PRO)

Candidatures et admissions

Chaque année, des élèves qui ont déjà effectué une première année au lycée (lycée d'enseignement général et technologique ou lycée professionnel) font le choix de se réorienter vers une 2<sup>nde</sup> professionnelle afin d'entamer une formation qui les motive davantage. Lorsqu'ils obtiennent satisfaction, ils intègrent leur nouvelle formation en première année.

En 2023, dans l'académie de Montpellier, 638 élèves issus d'une 1<sup>ère</sup> année de CAP, d'une 2<sup>nde</sup> professionnelle (de spécialité différente) ou d'une 2<sup>nde</sup> GT (hors dispositif UPE2A) ont candidaté en 2<sup>nde</sup>

### Répartition des candidatures et des admissions en 2<sup>nd</sup>e PRO après une réorientation



Ci-contre, on s'intéresse aux réorientations vers la 2<sup>nd</sup>e professionnelle selon la formation antérieure commencée par l'élève.

**Post 1<sup>ère</sup> année de CAP :** ces élèves représentent 10% des candidats à une réorientation en 2<sup>nd</sup>e professionnelle et 53% d'entre eux sont admis sur leur premier vœu.

**Post 2<sup>nd</sup>e Professionnelle :** ces élèves constituent 50% des candidats à une réorientation en 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou un maintien (en hausse de 12 points comparativement à la campagne d'affectation de 2022) et 68% sont admis sur leur vœu 1 (proportion des admis en baisse de 20 points).

**Post 2<sup>nd</sup>e générale et technologique :** ces jeunes représentent 40% des candidatures à une réorientation en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle cette année (en baisse de 12 points par rapport à l'an dernier) et également 40% des admis sur premier vœu (en hausse de 11 points cette année).

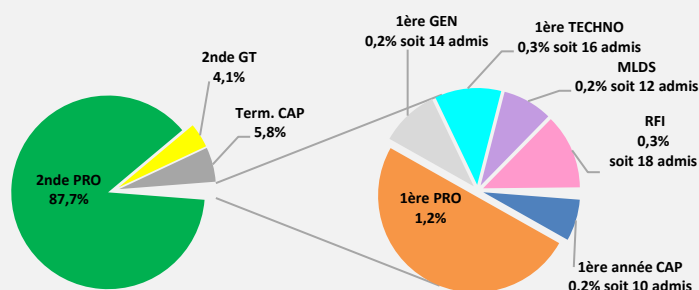
Les candidatures formulées par les élèves en réorientation concernent des formations du secteur des services pour 51% d'entre-elles (on note une baisse conséquente de 9 points par rapport à l'an dernier), 41% correspondent à des 2<sup>nd</sup>es professionnelles du secteur de la production (soit une hausse conséquente de 12 points) et 8% sont formulées vers une 2<sup>nd</sup>e professionnelle agricole (légère baisse de 2 points depuis la campagne d'affectation de 2022).

### 3. LES ADMISSIONS EN 1<sup>ÈRE</sup> PROFESSIONNELLE

Dans cette analyse sont considérés les effectifs d'élèves (des établissements publics et privés sous contrat) candidats à une formation en 1<sup>ère</sup> professionnelle sous statut scolaire, dans un établissement public de l'éducation nationale, au tour principal de juin.

Cette année, on compte 6 475 candidatures vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle et 5 735 élèves qui ont été admis.

#### Répartition des admis en 1<sup>ère</sup> professionnelle



Dans le graphique ci-contre, on analyse la répartition des admis en 1<sup>ère</sup> Professionnelle selon leur profil scolaire d'origine.

Naturellement, la grande majorité des élèves admis en 1<sup>ère</sup> professionnelle sont des sortants de 2<sup>nd</sup>e professionnelle, ils représentent 87,68% des admis (en hausse de près de 3 points cette année).

Toutefois, d'autres élèves ayant suivi des parcours différents intègrent également la 1<sup>ère</sup> professionnelle.

#### Passerelle de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle :

4,1% des admis en 1<sup>ère</sup> professionnelle sont issus de la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique (baisse de 2,2 points par rapport à l'an dernier), on note également 14 élèves de 1<sup>ère</sup> générale et 16 élèves issus d'une 1<sup>ère</sup> technologique (soit une baisse de 45% en comparaison avec 2022 pour les admis originaires d'une 1<sup>ère</sup> technologique).

#### Post 1<sup>ère</sup> professionnelle :

Notons que 1,2% des élèves sont admis post 1<sup>ère</sup> professionnelle. Parmi eux, 20 élèves (soit 29%) sont en demande de réorientation vers une autre spécialité professionnelle et 50 élèves (soit 71% d'entre eux) sont en situation de maintien sur la même spécialité.

#### Post terminale CAP :

On note l'admission de 5,8% d'élèves issus d'une terminale CAP qui sont donc en poursuite d'études sur la 1<sup>ère</sup> professionnelle.

Avec des petits effectifs, sont admis en 1<sup>ère</sup> Professionnelle également 18 élèves en situation de Retour en Formation Initiale, 12 élèves accompagnés par la MLDS et 2 élèves poursuivant leurs études après une mention complémentaire.

## VI. GLOSSAIRE

|   |  |
|---|--|
| <b>Affelnet</b>                               | Logiciel de classement des candidatures et d'affectation des élèves post 3ème et 2nde  |
| <b>ABIBAC</b>                                 | Double baccalauréat franco-allemand  |
| <b>BACHIBAC</b>                               | Double baccalauréat franco-espagnol  |
| <b>BFI</b>                                    | Baccalauréat français international  |
| <b>Critères dérogatoires de la loi Darcos</b> | Assouplissement de la carte scolaire selon des critères dérogatoires de priorisation   |
| <b>ESABAC</b>                                 | Double baccalauréat franco-italien   |
| <b>Indice d'attractivité</b>                  | Effectif des candidats vœu 1 ÷ capacités d'accueil   |
| <b>LVC</b>                                    | 3ème langue vivante au lycée   |
| <b>MLDS</b>                                   | Mission de lutte contre le décrochage scolaire   |
| <b>RFI</b>                                    | Retour en formation initiale   |
| <b>S2TMD</b>                                  | Science et technologies du théâtre de la musique et de la danse  |
| <b>SEGPA</b>                                  | Section d'enseignement général et professionnel adapté   |
| <b>SLA</b>                                    | Service en ligne d'affectation   |
| <b>ST2S</b>                                   | Science et technologies de la santé et du social   |
| <b>STAV</b>                                   | Science et technologies de l'agronomie et du vivant  |
| <b>STD2A</b>                                  | Science et technologies du design et des arts appliqués  |
| <b>STHR</b>                                   | Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration  |
| <b>STI2D</b>                                  | Science et technologies industrielles et développement durable   |
| <b>STL</b>                                    | Science et technologies de laboratoire   |
| <b>STMG</b>                                   | Science et technologies du management et de la gestion   |
| <b>Taux d'admission</b>                       | Effectif des admis tous vœux ÷ des candidats vœu 1   |
| <b>Taux de satisfaction</b>                   | Effectif des admis sur vœu 1 ÷ effectif des candidats vœu 1 x 100  |
| <b>Tour principal</b>                         | Première session d'affectation au mois de juin   |
| <b>Tours suivants</b>                         | Deuxième et troisième session d'affectation aux mois de juillet et septembre   |
| <b>UPE2A</b>                                  | Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants   |
| <b>Vœu de recensement</b>                     | Vœu sur lequel le logiciel Affelnet ne peut prononcer d'affectation (exemple : apprentissage, maintien de 3ème, projet de vie active, autre solution...) |
| <b>2nde GT</b>                                | 2nde générale et technologique   |